

L'Union des Cantons de l'Est

ZÉPH. NAULT, Imprimeur

LIBERTÉ SOUS L'ÉGIDE DES LOIS

"REDIGE EN COLLABORATION"

63me ANNEE

ARTHABASKA, JEUDI, 13 DECEMBRE 1928

No. 1

"L'Union des Cantons de l'Est"
JOURNAL HEBDOMADAIRE

PUBLIE LE JEUDI
PAR
L'Imprimerie d'Arthabaska, Inc.
PROPRIETAIRE

ABONNEMENT
\$1.00 par an—50c. par semestre
nécessairement d'avance.

ANNONCES

Insertions, la ligne . . . 30 centimes
Insertions subséquentes . . . 20 "
Baptêmes, Mariages, Sépultures 25 "
Gratuits pour les abonnés

Toute publication, personnelle ou intéressée, rapports d'institutions financières ou autres, seront insérées comme annonces, à 2 centimes la ligne.

GRAND BANQUET

DONNE A MONTREAL, SAMEDI, LE 8 DECEMBRE, EN L'HONNEUR DE L'HONORABLE J.-E. PERRAULT, MINISTRE DE LA COLONISATION, DES MINES ET DES PECHERIES

Le Paradis des Chasseurs et des Pêcheurs.—C'est ce que veut faire de la province de Québec, l'hon. J.-E. Perrault.—La coopération.—De 800 à 900 personnes assistent au dîner de l'Association pour la protection de la pêche et de la chasse.

Après quinze longues années d'un silence relatif, l'Association pour la protection de la pêche et de la chasse de la province de Québec, a revêtu, samedi soir, au cours d'un dîner à l'hôtel Windsor offert à l'honorable J.-E. Perrault, ministre de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries, ses jours brillants d'autrefois.

De huit à neuf cents personnes représentant toutes les classes de la société à travers la province, avaient tenu de faire groupe autour de l'honorable M. Perrault qui devait et qui a d'ailleurs, prononcé un magistral discours en faveur de la protection de notre gibier et de notre poisson.

M. John S. Hall, président de l'Association pour la protection de la pêche et de la chasse de la province de Québec a fait les choses avec tact et distinction. Il a eu des paroles heureuses à l'adresse du héros de la soirée et il a assuré le gouvernement de la pleine et entière coopération des membres dans tout ce qu'il entreprendrait dans l'intérêt du gibier et du poisson.

Le président appela ensuite l'hon. M. Perrault qui fut longuement ovationné quand il se leva pour parler.

Le ministre a parlé avec cette assurance d'un homme qui connaît son sujet à fond. Aussi, en maintes occasions, ses paroles se sont perdus dans le bruit des applaudissements prolongés qu'elles ont suscités.

M. Perrault parla d'abord pendant quelques minutes en français puis prononça son discours en anglais. Au début il lut un télégramme de l'hon. L.-A. Tascheau, qui est à Washington et qui n'avait pu être présent.

Discours de l'hon. J.-E. Perrault

M. le président,

M. le lieutenant-gouverneur,
Messieurs,

Permettez-moi tout d'abord, monsieur le président, de vous offrir ainsi qu'aux autres directeurs de votre association, mes remerciements très sincères pour m'avoir invité, ce soir, à être l'invité d'honneur de ce magnifique banquet.

Cette fête qui a réuni des notabilités marquantes de notre vie canadienne est un événement important. Vous avez répondu nombreux à l'invitation de l'Association.

Vous avez voulu me faire un grand honneur, mais en même temps vous avez voulu dire l'intérêt que vous portez à cette importante question de la conservation

et de la protection de notre gibier et de notre poisson.

En vous voyant si nombreux ici, j'ai plaisir de songer que dans la protection de cette ressource nationale dont il faut assurer la permanence, je puis compter sur la coopération de tous les bons citoyens de cette province.

Il n'y a pas un seul pays du monde où, de nos jours, l'on reste indifférent aux problèmes relatifs à la protection de la faune et jamais, depuis qu'elle est considérablement appauvrie, la faune n'a paru plus utile à l'humanité, n'a fait le sujet d'études mieux documentées et plus compréhensives, n'a provoqué de mesures plus restrictives et plus arbitraires, et n'a imposé aux gouvernements et aux particuliers de dépenses plus considérables.

Le problème varie d'un pays à l'autre, et, alors, qu'il se pose en certains milieux sous la forme d'un repeuplement complet ou simplement partiel, il reste en d'autres milieux un simple problème de conservation.

Dans la province de Québec, fort heureusement, le problème qui s'impose à l'attention de notre génération n'est rien autre chose qu'un problème de protection et de conservation. Bien que notre faune ne soit plus ce qu'elle était jadis, bien que certaines espèces soient disparues à jamais, bien que plusieurs de nos rivières et de nos lacs aient perdu toute la valeur que la présence du saumon, de la truite ou de l'achigan leur donnait, il n'en reste pas moins vrai que nous sommes encore dans une situation privilégiée. Nous avons, suivant l'expression populaire, du bien au soleil, et nous pouvons nous montrer satisfaits d'habiter un coin de terre où le sport si agréable et si sain de la pêche et de la chasse n'est pas un vain mot. Mais, comme ni nos forêts, ni nos rivières, ni nos lacs ne sont inépuisables, il ne faut pas seulement penser égoïstement à notre plaisir, mais il faut également penser au plaisir et aux besoins de ceux qui viendront après nous.

Si le monde devait finir avec notre génération, il n'y aurait rien à changer à l'état actuel des choses. Mais nous passerons, d'autres viendront après nous, et nous avons l'impérieux devoir de leur laisser une succession aussi brillante que les circonstances de la vie actuelle nous le permettront.

Or, demandons-nous dans quelle situation nous nous trouvons actuellement. Nous habitons une province qui se développe avec une rapidité remarquable, et nous nous en réjouissons tous profondément. Nous ouvrons constamment des territoires nouveaux à l'activité de nos colons, de nos cultivateurs, de nos industriels, de nos capitalistes et de nos commerçants. En quinze ans, du sein de la forêt, par delà la chaîne des Laurentides, surgit un comté où vit dans le travail et le contentement une population d'au-delà de 20,000 âmes disséminées dans 23 vigoureuses paroisses agricoles : c'est l'Abitibi.

En moins de trois ans, également au sein d'une forêt lointaine, surgissent deux villes jumelles, habitées par une population de 5,000 âmes, à proximité d'une mine dont la richesse autorise les plus vastes espoirs et à côté d'une usine de fonte appelée au plus grand avenir : c'est Rouyn et c'est Noranda. Que d'autres exemples également frappants je pourrais encore citer. La même chose a eu lieu au Lac St-Jean, à Chicoutimi, le long de la Gatineau, sur la Côte Nord et sur le côté sud jusqu'à la péninsule de Gaspé. C'est là la marque du progrès, de ce progrès dont nous nous enorgueillissons et dont le pays tout entier est bénéficiaire. Mais il faut bien l'avouer : la rançon de ce progrès que nous appelons de nos vœux, c'est le refoulement de la faune vers les territoires plus éloignés et souvent moins favorables, quand ça n'est pas son extinction plus ou moins complète. Certes, pleurons la disparition de l'original dans ces immenses fo-

rêts du nord-ouest de Québec, où il a régné en monarque pendant des siècles, mais saluons aussi la naissance et le développement des villes, des villages, des paroisses et des camps miniers où s'élaborent dans le travail les destinées de notre province et de notre pays.

Mais l'ouverture de champs nouveaux à l'activité d'un peuple frémissant d'action n'est pas l'unique obstacle à la conservation de la faune. Les bons chemins—cet élément si nécessaire à une vie économique bien ordonnée—conduisent partout, dans des centres qui, hier encore, paraissaient à jamais inaccessibles. En quelques heures d'un déplacement rapide, facile et souvent agréable, le pêcheur et le chasseur peuvent se procurer tous les agréments de leur sport favori. Fini le temps où le sportsman devait être armé de beaucoup de courage et de patience avant d'atteindre, avec quelles difficultés et quelles fatigues, le territoire de chasse et de pêche si ardemment désiré.

Et puis, la facilité et l'agrément du voyage ont certainement multiplié d'une façon considérable le nombre de ceux qui demandent maintenant au sport de la chasse ou de la pêche le repos, les distractions et le délassement dont ils ont besoin. Ajoutez maintenant à la facilité des déplacements un goût de plus en plus marqué pour tous les sports,—et plus spécialement pour celui de la pêche et de la chasse ; ajoutez également un accroissement remarquable de la fortune privée et des loisirs que cette fortune procure aux particuliers ; ajoutez encore la suite ininterrompue des touristes que notre province attire chaque année, et vous vous rendrez immédiatement compte des dangers qui menacent notre faune.

On a évalué à 10,000,000 le nombre d'Américains qui, chaque année, occupent une partie de leurs loisirs, soit à pêcher, soit à chasser. C'est donc à peu près 12% de la population des Etats-Unis. Si la même proportion existait dans la province de Québec, il y aurait 300,000 personnes qui, à un moment donné de leurs vacances, n'auraient d'autres préoccupations que celle de se distraire en dépeuplant, dans la mesure permise par la loi, nos forêts, nos lacs et nos rivières.

N'y a-t-il pas là motif à réfléchir ! N'y a-t-il pas lieu de se demander quel héritage nous préparons à nos successeurs ! Certes, nos cours d'eau sont nombreux et souvent poissonneux, nos forêts sont vastes et encore giboyeuses, mais qui osera prétendre que, en maints endroits de la province, chasseurs et pêcheurs se contentent de prendre l'accroissement naturel du gibier ou du poisson et qu'ils n'entament pas notre capital ?

Mais l'ouverture de champs nouveaux d'activité, la construction de bons chemins et l'augmentation constante du nombre des sportsmen canadiens et étrangers ne sont pas les seuls obstacles contre lesquels la faune doit lutter pour assurer la permanence de l'espèce. Il y a bien d'autres causes d'appréhension pour celui qui veut réfléchir sur le troublant problème de la conservation de la faune dans les conditions qui nous sont imposées par la vie économique moderne. De nos jours, bien que l'homme ne se prive pas de parler—la femme non plus d'ailleurs—je crois que la parole écrite n'est pas loin de l'emporter sur la parole parlée. Et puisque l'homme écrit autant qu'il ne parle et que, dans tous les cas, il écrit plus qu'il n'a jamais écrit, il faut des millions de tonnes de papier pour satisfaire son incontinence. La conséquence, c'est que des milliers d'hommes habitent aujourd'hui la forêt en permanence pour y poursuivre des opérations forestières, qu'ils se livrent incidemment à des exploits cynégétiques abusifs et difficilement contrôlables et que, par leurs activités, ils enlèvent souvent au gibier cette sécurité si nécessaire à sa reproduction. Mais

les lumberjacks, dont on a peut-être exagéré les abus, n'ont jamais causé à la faune, par suite de leur braconnage, l'irréparable tort que ne lui causent les feux de forêts. L'incendie, c'est la ruine de la forêt comme c'est la ruine du gibier. Donnez-vous la peine de passer là où le feu est passé avant vous, et ça n'est pas seulement sur le sort de la forêt que vous vous apitoyez, c'est aussi sur le sort de tous les animaux, grands et petits, qui l'habitent, qui ajoutaient à son charme mystérieux et qui augmentaient sa valeur économique. Ça n'est pas à des sportsmen tels que vous à qui il convient de prêcher l'évangile de la protection. Votre collaboration nous est acquise et je sais que vous êtes tous de fervents apôtres dans la campagne d'éducation que le ministre des terres a conduite avec tant de succès en ces dernières années.

Parmi les causes qui tendent à diminuer la faune, il faut faire une mention particulière du braconnage. Le braconnage n'est pas spécial à la province de Québec. Il existe dans toutes les provinces et dans tous les pays. Il a toujours existé et il existera aussi longtemps que la faune elle-même. Mais il convient de plus que jamais de le réduire à sa plus simple expression. Pour cela, il ne faut pas seulement avoir de bonnes lois de protection, il ne faut pas seulement avoir un excellent corps de garde-chasse et de garde-pêche pour faire respecter les lois, il faut avoir l'opinion publique avec soi, il faut encore et surtout entreprendre une campagne d'éducation.

Un grand sportsman américain écrivait récemment les lignes suivantes que je n'hésite pas à faire miennes : "Conservation is primarily a matter of education". Il faut enseigner la loi à ceux qui l'ignorent et la rappeler sans cesse à ceux qui ont une tendance à l'oublier. Et cette œuvre d'éducation, ce n'est pas aux gardes-chasse à l'entreprendre. Ils n'ont probablement ni le temps ni les aptitudes pour le faire. Le territoire qu'il faut surveiller est souvent fort étendu et ils ont suffisamment à faire en réprimant les abus et en inspirant une crainte salutaire à ceux qui sont par habitude réfractaires aux prescriptions de la loi.

Cette œuvre d'éducation, c'est à vous qu'il appartient de la poursuivre avec le précieux concours des instituteurs et de la presse. Je sais que vous ne reculerez pas devant cette tâche et que nous pouvons compter sur votre plus généreuse collaboration. Je n'ai pas à vous suggérer les moyens, mais vous savez déjà que le premier des moyens et celui sans lequel les autres restent lettre morte, c'est de prêcher soi-même par l'exemple et d'observer scrupuleusement les prescriptions de la loi, si arbitraires peuvent-elles paraître. Mais je parle dans le désert puisque, pour la plupart, vous faites partie de clubs dont les règlements ajoutent très souvent, dans un but de protection, de nouvelles restrictions à celles qui sont déjà imposées par la loi. Je ne saurais laisser passer cette occasion sans offrir aux directeurs et aux membres de ces clubs mes plus sincères félicitations pour leur esprit vraiment sportif.

Maintenant que je vous ai énuméré les dangers qui menacent notre faune, il me reste à vous dire ce que nous faisons déjà, et ce que nous nous proposons de faire dans un avenir rapproché, pour tâcher d'en assurer la permanence.

Et tout d'abord, laissez-moi vous dire que la province de Québec est assez probablement la seule au Canada qui ait adopté la politique de louer à même le domaine public, soit à des clubs, soit à des particuliers, des territoires avec privilège exclusif de pêche et de chasse. C'est à l'année 1883 que remonte l'adoption de la loi autorisant le gouvernement à louer, pour fins de pêche, les lacs et les rivières non navigables. En 1895, une autre loi lui permettait de

louer des réserves pour fins de chasse.

Cette politique a créé d'excellents résultats, infiniment meilleurs même qu'on ne l'avait espéré. L'Etat, somme tout, ne cherchait que des revenus. Il en a trouvé qui augmentent d'année en année et qui sont déjà considérables. Mais l'Etat a fini par se rendre compte que cette politique était bien autre chose qu'une simple politique de revenus. D'abord, il est évident que les locataires, clubs ou simples particuliers, peuvent protéger beaucoup mieux que l'Etat lui-même ces territoires contre le braconnage. Et cette protection, qui est une des clauses essentielles du contrat, s'exerce sans le moindre frais pour le gouvernement. Il est non moins évident que les locataires ont non seulement intérêt à faire bonne garde, mais qu'ils trouvent même profit à améliorer la valeur sportive de leurs territoires, soit en y important du gibier ou en détruisant les animaux nuisibles au gibier, soit en faisant déposer des alevins dans leurs lacs pour introduire de nouvelles variétés de poisson ou pour multiplier le nombre ou la qualité du poisson dominant. Mais ce n'est pas tout. Le gouvernement a assuré, par sa politique, la création d'une infinité de petits parcs nationaux pour le plaisir, le délassement et la santé de notre population, et, en 1927, ces petits parcs étaient fréquentés par 12,600 personnes, comprenant les locataires, les membres de clubs et leurs invités. De plus, il s'est servi d'un excellent moyen pour attirer dans notre province cette classe de touristes qui préfère les grands bois aux grandes villes, le camp à l'hôtel, le plaisir de la chasse ou de la pêche, à celui des cafés ou des salles de danse. Enfin, et peut-être sans s'en rendre bien compte, le gouvernement facilitait le problème de la protection des forêts contre des incendies, car il est bien avéré aujourd'hui qu'une forêt, où la pêche et la chasse sont réservées, est beaucoup moins exposée au feu qu'une forêt ouverte à tous les pêcheurs et à tous les chasseurs indistinctement.

En 1927, la province de Québec comptait 578 locataires, clubs ou particuliers, qui détenaient le privilège exclusif de la pêche sur 262 rivières et sur 3239 lacs, et le privilège exclusif de la chasse sur 13,926 milles carrés. Ces clubs ou particuliers possédaient au-delà de 2,800 camps, près de 5,000 emplacements et 3,000 milles de chemins de portage. Bref, leurs améliorations étaient évaluées à plus de \$3,000,000.00. Le nombre de leurs gardiens était de 635 et celui de leurs guides de 2,136. Pendant cette même année 1927, les locataires ont capturé des truites dont la pesanture s'élevait à 180,036 livres, des saumons dont la pesanture atteignait 147,241 livres et différents autres poissons dont la pesanture n'était pas moins de 26,178 livres, soit une pesanture totale de près de 353,455 livres. Ces mêmes locataires tuaient 313 orignaux, 7 cariboux, 825 chevreuils et un nombre assez considérable d'ours.

Je n'hésite pas à dire que les territoires sous location sont un actif considérable pour la province de Québec. Pour ma part, je ne connais pas de moyen plus efficace pour assurer la protection de la faune contre des chasses abusives, de même que je ne connais pas de moyen plus efficace, soit pour attirer, soit pour garder dans notre province la classe la plus recommandable de sportsmen. Je le déclare avec orgueil : nos sportsmen, par l'intérêt qu'ils portent à leurs territoires respectifs, par l'activité qu'ils déploient et par les dépenses qu'ils s'imposent pour en améliorer la valeur sportive, sont au moins les égaux des meilleurs sportsmen de toutes les provinces canadiennes.

Plusieurs se demanderont sans doute avec raison : Mais si vous accordez des privilèges exclusifs

(A suivre à la 8e page)

Cultivateurs !

Confiez à la Coopérative Fédérée la vente de vos produits. Elle les reçoit en tout temps de l'année et vous obtient les plus hauts prix du marché.

Seule la COOPERATIVE vend vos produits pour votre bénéfice.

En encourageant cette société qui est la vôtre, vous vous assurez des bénéfices très appréciables dans le cours d'une année.

Coopérative Fédérée de Québec

Succursale de Princeville

Cartes Professionnelles

AVOCATS

Perrault & Girouard
AVOCATS

ARTHABASKA, P. Q.
Bureau de Perrault & Perrault,
Rue de l'Eglise.
L'HONORABLE J.-E. PERRAULT, C. R.
Ministre de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries.
WILFRID GIROUARD, B.A. B.C.L. M.P.
Tél. Bell et Local

JULES POISSON, C. R.

AVOCAT
ARTHABASKA, P. Q.
Tél. Local Bureau : rue de l'Eglise

JOHN F. WALSH C.R.
AVOCAT

Tél. Harbour 1943. Bureau 97 St-Jacques
MONTREAL, P. Q.

P. H. COTE, C. R.

AVOCAT
ARTHABASKA, P. Q.
Bureau : en sa maison privée, en face de l'Hôtel-de-Ville, où M. Côté pratique actuellement.

WILLIAM PARADIS

B.A., L.L.L.
Avocat et Procureur
AMOS, P. Q.

Laliberté & Marchand

AVOCATS
VICTORIAVILLE, P. Q.
WILFRID LALIBERTE, C. R.
PHILIPPE MARCHAND
Bureaux : Hôtel de Ville

NOTAIRES

Laverne & Garneau

NOTAIRES
ARTHABASKA, P. Q.
L'HON. L. LAVERGNE,
C. R. GARNEAU, L. L. L.

HOTEL PLAZA

Plan Européen \$1.50 et plus
446-448 Place Jacques-Cartier
MONTREAL, Qué.

Tél. P. : Office, Main 1440
" Hôtel, Main 5843
" Hôtel, Main 5839
Eau chaude et froide dans chaque chambre
25 chambres avec BAIN.

L'EONCE APRIL, Prop.
W. GERVAIS, Gérant.
8 sept.—1 an.

LE SAMEDI

En vente à 10 sous le numéro ou \$4.00 par an chez tous les dépositaires ou chez les Editeurs-proprétaires Poirier, Bessette et Cie, 131, rue Cadieux, Montréal.

Cartes d'Affaires

J. N. MICHAUD

INDUSTRIEL
ARTHABASKA, P. Q.

Entrepreneur de construction de toutes sortes, Manufacturier de portes et châssis. Bois de construction à vendre. Tournage, découpage, bois préparé.

Tourigny & Tourigny

MARCHANDS
VICTORIAVILLE, P. Q.
Meubles—Tapis—Préclairs

Le Dr Roch Hébert

SPÉCIALISTE
Des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge
31A Des Forges, TROIS-RIVIERES

Le Dr Hébert sera à Victoriaville, à l'Hôtel Tanguay, le dernier mardi de chaque mois, où il verra les clients de 8 hrs a. m. à 1 hre p. m.
Tél. 1425.

Docteur Edgar Larouche

DENTISTE
Rue Notre-Dame, VICTORIAVILLE
Extraction sans douleur—Méthodes Modernes

Docteur L.-A. Trudeau
ex-externe des hôpitaux de Paris

Spécialités : Yeux, Oreilles, Nez et Gorge.
104 rue King Ouest,
SHERBROOKE, P. Q.
Phone 159
17 déc. 1 an.

A VENDRE

A ASBESTOS

Propriété à vendre, située dans un bon centre du village, pour un boucher et un magasin. Conditions faciles à un prompt acheteur.

Pour informations s'adresser à
ARTHUR BOUDREAU,
Rue St-Joseph,
Asbestos, P. Q.
15 nov.—1 m.

A VENDRE

Un harmonium, style orgue, en parfaite condition, à vendre à bon marché. S'adresser à
Mlle LOUISE GAUDET,
Arthabaska, P. Q.
15 nov.—1 m.

Ceux qui désireraient faire encadrer des images de première communion et autres images pourront s'adresser à ce bureau. Nous avons en magasin un très bel assortiment de bois et de cadres, de toutes sortes, à bon marché.

L'UNION DES CANTONS DE L'EST

ARTHABASKA, 13 DEC. 1928

Le Paradis des Sportsmen

("La Patrie", 10 décembre 1928.)

C'est un titre qui a été donné à notre province, à cause de ses forêts giboyeuses et de ses rivières, lacs et étangs poissonneux. La chasse et la pêche offrent un agrément toujours nouveau à notre population, et c'est pour la province une source de richesse, à cause de l'affluence des sportsmen étrangers qui viennent chaque année et à grands frais participer à leurs délices.

Comme il en est de toutes nos autres ressources naturelles, cette richesse s'épuisera toutefois si nous ne prenons des mesures pour la conserver. C'est le thème qu'a développé l'hon. J.-E. Perrault, samedi soir au dîner annuel de l'Association de protection du gibier et du poisson de la province de Québec, et il l'a fait avec une rare maîtrise.

Nos chasses et nos pêcheries sont dans la juridiction du ministère de la Colonisation, et son discours nous révèle qu'il y porte un intérêt égal à celui dont il a favorisé depuis dix ans la mise en valeur de notre domaine arable.

Après avoir présenté un rapide inventaire de nos pêcheries et de nos chasses, M. Perrault a décrit sous ses différents aspects le problème de leur conservation. Ce n'est pas un problème facile. Sous l'influence du peuplement de la province, il est arrivé, comme la chose était inévitable, que des lacs et rivières ont été eux-mêmes dépeuplés, et le gibier a nécessairement été refoulé avec le recul de la forêt.

Les lois de chasse et de pêche sont le plus important instrument de conservation. Elles ne sont malheureusement pas assez observées, bien que plus de trois mille gardes, dans l'ensemble de la province, soient constamment appliqués à réprimer le braconnage.

Le braconnage n'est d'ailleurs pas l'unique cause de dépopulation tant de la forêt que des pêcheries. L'hon. M. Perrault en a mentionné une autre—les incendies de forêt—et il y en a sans doute encore d'autres qui sont inconnues et dont nous discernons seulement les effets. Pour y obvier, le gouvernement a créé des réserves, dont on attend la meilleure influence sur la conservation des espèces.

Pour le repeuplement des pêcheries intérieures ont été d'autre part fondés des établissements de pisciculture et le gouvernement distribue gratuitement chaque année des millions d'alevins. Cette méthode de repeuplement a causé récemment quelque désappointement, lorsqu'une enquête en a fait constater les maigres résultats. La proportion de jeunes individus qui réussissent à échapper aux innombrables et voraces ennemis qui les cherchent pour en faire leur pâture est, suivant les constatations d'experts, extrêmement minime. Des mesures seront prises par le gouvernement de Québec, nous fait entrevoir M. Perrault, pour rendre plus féconde, dans ses résultats pratiques, l'œuvre du reste assez coûteuse des établissements de pisciculture.

Pour la protection du gros gibier, le ministre a rappelé deux nouvelles ordonnances qu'il était à propos de remettre en mémoire afin que personne n'en ignore : c'est que la chasse au caribou est absolument interdite pour une période de cinq ans, et que la vente de la chair de chevreuil et d'orignal est par la même occasion prohibée, ce qui revient à en interdire la chasse pour le commerce.

En résumé, et pour ce qui concerne le public, la conservation se restreint à une rigoureuse observation de la loi. Et l'on a l'impression que cela ne sera possible que si le public coopère en quelque sorte avec l'autorité en envisageant d'un mauvais œil le braconnage.

"LA PATRIE"

La Protection du Gibier et du Poisson

Aux premiers temps de la colonie, la Nouvelle-France était surtout considérée comme un immense territoire de chasse et de pêche. Les gouverneurs et les missionnaires eurent longtemps de grandes difficultés à faire triompher le point de vue apostolique et économique à la race française par la vertu des Cartiers, des Champlain et des Maisonneuve. De nos jours, moins de quatre cents ans après le premier voyage du premier découvreur, le progrès agricole et industriel du pays canadien avance si rapidement qu'il devient nécessaire de protéger plus efficacement nos bois giboyeux et nos eaux poissonneuses. En effet, la forêt recule de plus en plus, et nos fleuves se bordent de manufactures. La faune cherche plus loin refuge, et le poisson fuit vers la mer. Comme le dit justement M. Perrault, dans un avis éloquent au public de cette province, ce n'est pas tant sur les lois de chasse et de pêche qu'il faut compter pour sauvegarder deux sources de la richesse nationale, les habitants de nos bois et de nos rivières, mais la coopération intelligente des Canadiens. Sans doute, il faut une réglementation et des officiers pour voir à son application. Cependant, pour assurer l'efficacité de ces mesures protectrices, il faut le concours du peuple. C'est par une patiente campagne d'éducation que nos gouvernements provinciaux l'obtiennent de mieux en mieux de nos populations.

"L'EVENEMENT"

Notre Soixante-troisième Anniversaire

Notre journal "L'Union des Cantons de l'Est", avec le présent numéro commence sa soixante-troisième année.

"L'Union des Cantons de l'Est" a été publié pour la première fois le jeudi, 14 décembre 1866.

Depuis lors, notre journal, chaque semaine, se rend au foyer de nos nombreux lecteurs.

63 ans! C'est tout un passé dans la vie d'un journal hebdomadaire. Notre journal est plus alerte que jamais. Il continuera de faire les bons combats. Comme dans le passé, il secondera le développement agricole et industriel de nos Bois-Francs. Toutes les bonnes causes trouveront en lui un défenseur dévoué et énergique.

La Complainte conservatrice

LE COUPLET DE L'EMIGRATION

MM. Bennett et compagnie, au cours de la complainte conservatrice qu'ils s'en vont génier par tout le pays, s'apitoient sur le sort des "pauvres Canadiens" que la mauvaise politique du gouvernement King force, selon eux, de laisser notre pays pour s'expatrier aux Etats-Unis. La complainte de M. Bennett prend un ton d'homélie quand il parle de "l'exode des Canadiens", du chômage des ouvriers canadiens, de la prospérité américaine qu'il met en face de la prétendue détresse des industries du Canada.

Or, quels sont les faits?

Détournons-nous, un instant, des paroles larmoyantes des conservateurs et raisonnons à la lumière des réalités.

Les chiffres officiels démontrent trois choses : d'abord, que l'émigration canadienne aux Etats-Unis a diminué depuis quelques années; puis, que le retour des nôtres au pays a notablement augmenté; enfin, que le courant des américains vers le Canada démontre la prospérité de notre pays.

Les conservateurs prétendent que la politique libérale a pour effet de pousser nos gens vers les Etats-Unis. Selon eux, l'an dernier,

d'après les statistiques américaines, 84,000 Canadiens ont franchi la frontière.

Or, les autorités de l'immigration aux Etats-Unis admettent qu'il y a eu, ces années dernières, une notable diminution dans le nombre des Canadiens entrés aux Etats-Unis.

Pour l'année finissant en juin 1926, le nombre fut de 91,006; en juin 1927, il a été de 81,506; en juin 1928, il est descendu à 73,151.

De plus, ces chiffres comprennent les catégories de ceux qui vont et reviennent à diverses époques de l'année, pour travailler dans les usines de la Nouvelle-Angleterre et aux exploitations forestières du Michigan et du Maine. Ils sont tous inscrits sous la rubrique d'immigrants entrant aux Etats-Unis, bien qu'ils reviennent au Canada.

Les conservateurs, dans leur couplet sur l'émigration, donnent le nombre de Canadiens qui vont aux Etats-Unis et ils affirment que ce sont autant de citoyens perdus pour le Canada, mais ils ne disent rien de ces Canadiens qui nous reviennent après un court séjour chez nos voisins.

Au surplus, beaucoup de nos compatriotes établis aux Etats-Unis depuis plusieurs années, nous reviennent aussi.

L'honorable Mackenzie King, premier ministre, a déclaré à la Chambre des députés, au cours de la dernière session, que, d'après les renseignements officiels, le nombre de Canadiens qui sont ainsi revenus des Etats-Unis, de 1924 à 1927, est de 147,953. Voici les chiffres : année 1924-1925—43,775

1925-1926—47,221

1926-1927—56,957

Voici comment le programme inauguré par le gouvernement King contribue à ramener au pays des Canadiens qui s'expatrièrent jadis de l'autre côté de la frontière.

Mais, en sus des Canadiens revenant au pays, il y a plusieurs citoyens américains qui viennent ici pour y élire domicile.

Les plaintifs conservateurs n'en tiennent pas compte dans leur complainte.

En 1927, le nombre d'immigrants venus des Etats-Unis au Canada a été de 21,025.

Après tout, ce qui compte c'est la balance de l'immigration entre le Canada et les Etats-Unis. Or, voici, par exemple, ce qui s'est passé au mois de juin de cette année : 4,346 Canadiens ont laissé le Canada pour habiter les Etats-Unis; en revanche, 3,526 Canadiens qui étaient aux Etats-Unis sont revenus ici, et près de 3,000 citoyens américains sont entrés au Canada pour y demeurer.

L'avantage reste donc évidemment au Canada.

Les conservateurs essaient de faire croire que le gouvernement ne peut mettre un frein à l'émigration des nôtres; ils prétendent même que la politique libérale en est la cause. Les chiffres que nous venons de donner démontrent leur erreur, puisque le nombre des Canadiens qui émigrent diminue et que celui des nôtres qui reviennent augmente.

Tout le monde sait que la migration des gens d'un côté à l'autre de la frontière est une chose qui existe depuis l'origine des deux pays. Lord Durham, dans son rapport, en 1839, mentionne et déplore l'émigration des Canadiens aux Etats-Unis, et il en a toujours été ainsi. Mais les statistiques prouvent aujourd'hui que le nombre de ceux qui quittent le pays diminue de plus en plus et que, d'un autre côté, le nombre de ceux qui nous reviennent va toujours en augmentant depuis quelques années.

Nous est avis que MM. Bennett et Cie devraient s'empresser de retrancher de leur longue complainte le couplet sur l'émigration. Autrement, ils seront considérés comme de vulgaires politiciens et des farceurs... en dépit de leurs larmes.

Un Ami du Canada français

Nos lecteurs trouveront, sous la rubrique "Les idées et les faits", un article de M. André Lafargue que nous reproduisons du "Courrier des Etats-Unis".

On se souvient de la récente visite de cet éminent avocat de la Nouvelle-Orléans, des conférences qu'il a données et qui ont intéressé si vivement notre élite montrealaise. M. Lafargue est même bien connu de nos lecteurs puisqu'il a collaboré à notre journal, déjà.

On a pu se rendre compte de l'intérêt que portait ce Français distingué aux choses et aux gens de notre pays. Nous ne pouvons douter, après la lecture de l'article ci-contre, de la sincérité des motifs qui animent M. André Lafargue. L'œuvre à laquelle il s'est voué de grand cœur consiste à rapprocher le peuple louisianais du nôtre et nous pouvons nous convaincre avec quelle ardeur il veut convaincre ses compatriotes de l'utilité et même du devoir de faire un voyage chez nous.

Nous pouvons les assurer qu'ils recevront ici la plus franche et cordiale hospitalité. Nous aimons naturellement tout ce qui nous rappelle l'ancienne mère-patrie, car nous avons conservé ici, comme les descendants français de la Louisiane, la langue et les traditions de France. C'est toujours un plaisir nouveau pour nous d'accueillir des "frères spirituels et héréditaires".

L'article de M. Lafargue que nous reproduisons plus loin dit bien éloquentement la sincérité de son auteur. C'est pourquoi nous ne pouvons que le remercier de ses bons sentiments à notre égard et lui souhaiter tout le succès possible dans l'œuvre qu'il a entreprise : créer des liens solides entre notre peuple et le sien.

LA BANQUE DE MONTREAL ET LA PROSPERITE CANADIENNE

Les journaux ont publié le rapport de l'assemblée annuelle des actionnaires de la Banque de Montréal. On y trouvait les vues du président et du gérant général de la banque sur les conditions économiques présentes du Canada. Les discours de ces deux autorités sont bien de nature à inspirer la plus grande confiance en l'avenir de notre pays et la prospérité de sa population.

La Banque de Montréal est une vieille institution financière canadienne et c'est incontestablement aujourd'hui la plus imposante, tant par son record passé que par ses progrès constants. On n'hésite pas, comme disait l'un des actionnaires, à la comparer à la Banque d'Angleterre, ce qui n'est pas peu dire, certes.

Nous avons un indice de la prospérité de la Banque dans le seul fait qu'elle élève son capital autorisé de \$31,175,000 qu'il est présentement au montant global de \$50,000,000. De cette façon, elle sera en mesure de participer plus efficacement, comme elle fait depuis plus d'un siècle, aux progrès du pays tout entier.

Sir Charles Gordon, le président,

et sir Frederick-Williams Taylor, gérant général, ont tous deux soumis des rapports très optimistes sur la situation de notre pays. Mais en regard de certains discours de pessimistes toriers, les déclarations de ces deux officiers de la Banque de Montréal constituent un contraste marqué et tout à l'avantage de la prospérité canadienne. Les deux rapports en question n'ont rien d'exagéré; ils ne font que refléter comme dans un miroir l'état des affaires au pays et l'optimisme qui caractérise les paroles du président et du gérant de la Banque de Montréal devrait être celui de toute la nation.

"Le Canada, dans l'ensemble, a joui d'une plus grande prospérité que jamais auparavant, dit sir Frederick-Williams Taylor. Au début de 1928, une succession de bonnes récoltes avait placé le pays sur un pied prospère et sa position s'est encore améliorée cette année par de bons rendements des récoltes ordinaires des vieilles provinces, tandis que les provinces des prairies ont de beaucoup dépassé leurs records antérieurs. Dans l'activité industrielle, on a remarqué un accroissement extraordinaire dans les travaux constructifs dont plusieurs d'un caractère impressionnant. Parmi eux, il faut signaler l'exploitation plus grande de nos vastes ressources naturelles

telles que les pouvoirs d'eau, les mines, les forêts. Nous avons également noté une augmentation dans les revenus provenant du tourisme qui occupe maintenant une place prépondérante dans les affaires canadiennes. Ces facteurs ont contribué à placer de fortes sommes d'argent dans la circulation générale; ils ont provoqué de plus grandes demandes à nos industries et ont créé un maximum dans le chiffre de l'emploi jamais atteint depuis la guerre."

N'avons-nous pas, dans ces paroles, un tonique précieux dont devraient se nourrir tous ceux qui refusent de croire à la prospérité de notre domination? Partageons l'optimisme de ces hommes d'affaires avertis et, comme eux, continuons prudemment dans la voie du progrès.

FEU MADAME JOSEPH BEAUDET

Nous avons appris avec regret le décès de Madame Joseph Beaudet, née Angèle Compagna. Mme Beaudet est décédée à l'Hôtel-Dieu de cette ville, dimanche, où elle demeurait depuis quelques années, à l'âge de 82 ans.

Ses funérailles et sa sépulture ont eu lieu mardi en cette paroisse. "L'Union des Cantons de l'Est" offre à la famille ses sincères sympathies.

CONSEIL DU COMTE D'ARTHABASKA

Mercredi de cette semaine a eu lieu la séance régulière du conseil du Comté d'Arthabaska. Etaient présents : Monsieur Benet Feeney, maire du village de Princeville et Préfet du Comté d'Arthabaska, et Messieurs les maires Eugène Savoie, de Chester-Est; Théophile Angers, de Chester-Nord; Adélaïde Roy, de la paroisse de St-Norbert d'Arthabaska; Ludger Pellerin, du canton de Stanfold; Arthur Gagnon, du canton de Maddington, Omer Dunn, du village de Daveluyville; Séverin Bergeron, de la paroisse de Ste-Anne du Sault; Alfred Fournier, de la paroisse de St-Rosaire; Thomas Thibault, de la paroisse de St-Valère de Bulstrode; Achille Rhault, de la paroisse de St-Albert de Warwick; Ferdinand Lacroix, de la paroisse de Ste-Clotilde de Horton; Arthur Poisson, de la paroisse de Ste-Elisabeth de Warwick; Ferdinand Cantin, du canton de Warwick; Joseph Boutet, de la paroisse de Ste-Victoire d'Arthabaska; Wilfrid Boilard, de St-Christophe d'Arthabaska; Joseph Hince, de Chénier; Albert Simoneau, de Tingwick; Louis Potvin, de la paroisse de St-Rémi de Tingwick; Daniel Gauthier, de Chester-Ouest; et Ernest Croteau, du village de Chesterville.

Un règlement a été passé, sur requête de l'adjoint Champagne, de St-Valère de Bulstrode, pour amender l'acte d'accord intervenu entre lui, Wilfrid Pepin et al., en date du 26 février 1919, au sujet d'un cours d'eau dans Ste-Anne, St-Rosaire et St-Valère.

Les comptes de l'année, vérifiés par M. Adélaïde Picher, ont été acceptés tels que soumis et un règlement a été passé pour prélever une somme de dix-huit cents piastres sur les municipalités locales du Comté.

Un rapport des travaux faits au cours d'eau Ruissseau à Martin, dans Ste-Clotilde de Horton, pour une partie du dit cours d'eau située sur le 15e lot du 5e rang, sous la direction de J. Donat Boucher, au montant de \$806.00, a été approuvé.

Le procès-verbal de C. R. Garneau, surintendant spécial, fait sur requête de Wilfrid Bussière et autres, amendant et complétant un autre Procès-verbal fait par le même, en date du 20 août 1912, concernant un cours d'eau dans les 6e, 7e et 8e rangs du canton de Warwick, dans les municipalités de la paroisse de Ste-Elisabeth de Warwick et de la paroisse de St-Albert de Warwick, a été homologué avec quelques amendements et M. Albert Baril, de St-Albert, a été nommé officier spécial pour faire exécuter les travaux ordonnés par ce procès-verbal.

Le conseil n'a pas jugé à propos de légiférer au sujet du chemin entre le 1er rang d'Arthabaska, dans Ste-Victoire, et le 12e rang de Bulstrode dans St-Valère, vu que ce bout de chemin a été déclaré et est actuellement un chemin local, en vertu d'un procès-verbal de comté en date de 1909.

NOTES LOCALES

L'honorable juge A. Stein, de la Rivière du Loup, préside cette semaine le terme de la cour supérieure. Un grand nombre de causes est inscrit sur le rôle.

L'honorable et Mme J. E. Perrault sont revenus de Montréal lundi où ils ont passé la fin de semaine.

La fête de l'Immaculée Conception a été célébrée avec solennité dans notre paroisse. Le sermon de circonstance a été donné par M. le chanoine L.-A. Côté, curé.

M. et Mme Wilfrid Girouard ont passé la fin de semaine à Montréal.

Mlle Marie Boucher est revenue d'une promenade à Wotton.

M. Jules Poisson, avocat, est allé à Montréal, à la fin de la semaine dernière.

Les magasins de la Librairie de "L'Union", à Arthabaska, seront ouverts tous les soirs à partir du 10 courant jusqu'après les Fêtes. Vous serez les bienvenus.

La séance trimestrielle du conseil de comté a eu lieu hier.

Mme Charles-Henri Boisvert est retournée à Québec samedi après avoir passé quelques jours en visite chez M. et Mme C. R. Garneau.

M. Alfred Paradis est allé à Montréal samedi où il a assisté au banquet offert à l'honorable M. Perrault, samedi soir.

M. le docteur L. O. Noël, de St-Ferdinand d'Halifax, était de passage ici mardi.

M. L. U. Talbot, avocat, de Thetford Mines, était ici mardi pour affaires professionnelles.

Nous offrons à la révérende Sœur Ste-Euthalie, supérieure du couvent des Dames de la Congrégation, toutes nos sympathies dans le nouveau deuil qui vient de la frapper dans la personne de son frère, M. le docteur Prévost, décédé à Montréal vendredi dernier, et dont les funérailles ont eu lieu lundi. La révérende Sœur Ste-Euthalie est allée à Montréal assister aux funérailles.

M. Napoléon Rousseau, marchand, de Ste-Clotilde de Horton, était de passage ici lundi.

Mlle Béatrice Cloutier est revenue d'une promenade à Montréal et à Pointe aux Trembles, après une visite chez sa sœur, Mme Ls Desjardins, chez ses frères, MM. Mastai et Alfred Cloutier, et chez des amies.

PERDUE.—Une couverte de machine, en laine, a été perdue mardi, à partir d'Arthabaska à St-Valère. La personne qui la trouve est priée de la remettre au bureau de "L'Union des Cantons de l'Est", Arthabaska.

Le révérend Frère Hébert, directeur du collège des Frères des Ecoles Chrétiennes, parti en octobre dernier pour la Belgique où il a assisté au chapitre de sa communauté, doit nous revenir ces jours-ci. Le révérend Frère Hyacinthe qui le remplaça retournera à Loretteville où il occupe la charge de directeur du collège de cet endroit. Nous souhaitons au révérend Frère Hébert la plus cordiale bienvenue au milieu de nous.

Les jours continuent à raccourcir et ce jusqu'au 23 décembre inclusivement. A partir de cette date ils commenceront à rallonger.

M. Téléphone Croteau, de Princeville, était en visite chez son garçon, Alfred, au commencement de la semaine.

A VENDRE.—Une bonne machine à coudre (marque Davies ou New-William). S'adresser au bureau de "L'Union des Cantons de l'Est".

MM. Raoul Roux, Léon Girouard et Hervé Fortier sont allés à Sherbrooke, rendre visite à M. Joseph Roy, M. Joseph St-Laurent, et plusieurs autres parents et amis. Ils ont fait le voyage en auto.

MM. Lionel Bécotte et Gustave Provencher, de Windsor Mills,

étaient en visite samedi et dimanche chez leur oncle, M. Alfred Provencher.

Ce matin, à huit heures, avait lieu l'ouverture solennelle des Quarante-Heures à l'Hôtel-Dieu.

Mme L. A. Tourigny est allée à Québec ces jours derniers, en visite chez Mme J. E. Méthot, récemment arrivée d'Europe.

Une grippe qui semble vouloir se répandre considérablement sévit parmi la population. Partout, on n'entend parler que des cas de grippe, cas qui se déclarent plus nombreux chaque jour.

On attribue cette grippe à la saison d'automne qui est ordinairement féconde pour cette maladie.

N'oublions pas que la grippe se manifeste sous la forme de coryzas, maux de gorge, bronchite, etc., et se complique quelquefois de pneumonie, de pleurésie, etc.

Les personnes atteintes de ces symptômes doivent immédiatement se traiter à la maison, sinon elles s'exposent à des complications, tout en exposant aussi les personnes avec lesquelles elles viennent en contact à contracter leurs maladies.

La prudence est la mère de la sûreté.

C'est peut-être le temps de commencer à faire vos achats d'étrénnes pour Noël et le Jour de l'An. Qu'en dites-vous? Si vous attendez trop tard, les premiers arrivés seront les premiers servis. Vous avez du choix à la Librairie de "L'Union", à Arthabaska.

M. Edouard Leblanc et ses enfants, Thérèse et Marcel, étaient en promenade cette semaine chez M. et Mme Denis Leblanc.

Mlle Mathilde Gendreau est partie pour une promenade de quelques jours à Lévis.

Cinq minutes passées aux vitrines de la Librairie de "L'Union" contribueront beaucoup à la solution du problème de vos achats de cadeaux de Noël et du Jour de l'An.

L'honorable M. J. E. Perrault est allé à Québec où il doit assister à une séance du cabinet aujourd'hui. M. Perrault sera de retour à son bureau samedi.

M. Heney, avocat, de Montréal, était de passage ici hier.

Mlle Lucienne Garneau est retournée à Garthby après avoir passé quelques semaines en promenade dans les familles Garneau.

M. et Mme Antonio Labbé et leur fille, Gabrielle, M. et Mme Georges Hénault, de Victoriaville, sont allés à St-Adrien de Ham, dimanche, en visite chez M. Désiré Lamontagne.

Le cadeau le plus délicat, le plus présentable que vous puissiez faire à des parents et amis, lors de Noël et du Jour de l'An, c'est incontestablement une belle boîte de papier à lettre, une plume-fontaine, un beau sous-main, une liseuse et divers articles que vous pouvez vous procurer à la Librairie de "L'Union", à Arthabaska.

Un beau sleigh à deux sièges à vendre à de bonnes conditions. S'adresser à "L'Union des Cantons de l'Est".

RAPPORT DU DISPENSAIRE D'ARTHABASKA

Pour Novembre 1928

Nombre de cliniques . . .	8
Nombre de patients . . .	83
Nombre de nouveaux cas . .	41
Examens aux Rayons X . . .	39
Analyses de crachats . . .	5
Examens positifs . . .	3
Examens négatifs . . .	2
Visites à domicile . . .	98
Malades vus pour surveillance	114
Ecoles visitées . . .	25
Nombre d'enfants examinés par la garde-malade . . .	474

Le dernier jour du dispensaire à l'Hôtel-Dieu sera le jeudi, 27 décembre.

Le dispensaire sera ouvert de nouveau le 10 janvier 1929.

Vous trouverez à la Librairie de "L'Union", à Arthabaska, des ampoules électriques de 25, 40, 50 et 60 volts, au prix de 25 sous.

Une Bonne Piste!



Dow

Old Stock Ale

Mûrie à Point

Prime par la Force et par la Qualité!

FEU MONSIEUR NARCISSE DROUIN

St-Norbert.—C'est avec regret que nous annonçons la mort de M. Narcisse Drouin, rentier, décédé à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, samedi, le 24 novembre dernier à l'âge de 75 ans.

Les funérailles eurent lieu à St-Norbert d'Arthabaska mardi, le 27 novembre, à 9 heures.

Officiant, M. l'abbé Joyal, curé de la paroisse, assisté de MM. les abbés Pepin, chapelain de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, et A. Bergeron, vicaire d'Arthabaska.

L'orgue était touché par M. J. N. A. Béchard. Des soli furent rendus par MM. Camille Duguay, Napoléon Laliberté, Dr J. N. A. Ferland, Eugène Caillé, Arthur Allie, Amédée Noël, Oscar Paquin, M. Rhault, etc.

La quête fut faite par MM. Henry Létourneau et Jean Luneau.

Mes membres de la Ligue du Sacré-Cœur, drapeau en tête porté par M. Achille Jolibois, précédèrent le cortège.

Les porteurs étaient MM. Athanase Lavigne, Edmond Schelling, Delphis Poisson, Alfred Létourneau, Hector Allie, Alphonse Normand, Philippe Roy.

Suivaient la déposition mortelle, ses deux fils, Arthur et Eugène, son frère Adélaïde Drouin, ses gendres, Henri Blanchette et Roméo Gaudet, ses beaux-frères et belles-sœurs, Docteur Arthur Dumas, M. et Mme Alphonse Dumas, M. et Mme Onésime Dumas, M. et Mme Louis Kirouac, Mme Thomas Laroche, M. et Mme J. A. Gagné, ses neveux et nièces, M. et Mme Albert Lebel, Mme Donat Lebel, Louis Bernier, Eugène Caillé, Mme Vve Pierre Ouellet, Mme Vve O. Poirier, Mlle Angéline Drouin, M. et Mme Philippe Drouin, M. et Mme Alphonse Poisson, Mme Vve Georges Drouin, Emilie et Maurice Drouin, Mlle Fleurette Kirouac, Ludger Lambert, M. et Mme Rosaire Laroche, M. et Mme Albert Fleury.

Parmi la nombreuse assistance on remarquait l'hon. J.-E. Perrault, M. Wilfrid Girouard, M. P. M. Alfred Paris, maire d'Arthabaska, MM. Alfred Paradis, Docteur Henri Bécotte, C. R. Garneau, A. Bergeron, Henri Bergeron, A. Beaudesne, G. E. Gendreau, Henri Vallière, Ernest Bécotte, Nathaniel Blanchette, M. et Mme Croteau, C. S. Lespérance, J. E. Alain, J. Emile Bourbeau, Geo. Cantin, Robert Astell, Mlle Cantin et Roux, Léonold Bérubé, J. E. Bergeron, Ulric Turcotte, Louis Bureau, Victor Fortin et autres.

Le défunt laisse une épouse et quatre enfants : Arthur, voyageur de commerce de Montréal; Eugène, comptable de la Banque de Montréal, à Victoriaville; Angéline, institutrice à Montréal; et Mme Henri Blanchette (née Eugénie), d'Arthabaska.

Offrandes de messes : MM. Arthur, Eugène et Mlle Augustine Drouin, Les institutrices de l'école Morin, Docteur Arthur Dumas, M. et Mme Alphonse Dumas, Cie J. L. Mathieu, l'hon. et Mme J. E. Perrault, M. et Mme C. S. Lespérance, M. et Mme Wilfrid Girouard, les employés de la Banque de Montréal de Victoriaville, la famille J. A. Gagné, la famille Camille Métivier, Lucien Pelletier, Léonold Bérubé, Camille Blanchette, Mlle Eva Noël, MM. Dussault et Hardy, Mlle Antonia Pauzé, les élèves de l'Académie Saint-Pedard, de Montréal.

Bouquets spirituels : Les familles Donat Lebel, Téléphone Roux, Achille Jolibois, Alphonse Normand, Edmond Schelling, Omer Paré, Louis Bernier, Albert Lebel, Henri Blanchette, Eugène Caillé, Alphonse Poisson, Alfred Létourneau, Thomas Paré, Roméo Gaudet, Mlle Blanche Garneau, Mme Pierre Ouellet, Mme O. Poirier, les élèves de l'Académie St-Edouard.

Sympathies, condoléances, tributs d'estime : M. et Mme S. H. Bennett, Mme Gwen C. Parker,

Mme Israel Landry, Mme Alice Laroche, les familles Athanase Lavigne, Arthur Allie, Pierre Dumas, Amédée Luneau, Adélaïde Drouin, Adélaïde Roy, maire de St-Norbert, Théophile Béliveau, Hector Allie, Alcide Perreault, Dolphis Poisson, Joseph Marcotte, Mlle Angéline Drouin, Mme Vve H. B. Roy, Alfred Paris, maire d'Arthabaska, Albert Beaudesne, l'hon. et Mme J. E. Perrault, J. E. Alain, Edouard Bourbeau, M. et Mme C. S. Lespérance, L. A. Tanquay, Robert Astell, M. et Mme Wilfrid Girouard, M. et Mme Onésime Dumas, M. et Mme Raymond Ouellet, G. Cantin, Emile Bourbeau, Ulric Turcotte, Docteur H. Bécotte, J. E. Falardeau, Gustave Picher, Mlle Mariette Beaudesne, Mlle Marguerite Alain, Mlle Rosette Beaudet, Mme Vve M. Maheu, Mlle Annette Maheu, C. R. Garneau, J. C. Tourigny, M. et Mme Jacques Alain, M. et Mme Henri Vallière, Mlle Gabrielle Vallière, J. S. Alain, M. et Mme Nathaniel Blanchette, l'hon. Louis Lavergne, Mlle Gabrielle Paré, M. et Mme J. N. Poirier, Mlle O. Poirier, Mlle Jeannette Picher, Henri Levasseur, M. et Mme Napoléon Laliberté, Docteur J. E. A. Ferland, J. N. A. Béchard, M. et Mme Camille Duguay, J. R. Bergeron, Roméo Allie, Mlle Descôteaux, M. et Mme Adélaïde Roy, Mlle Fleurette Roy, de St-Johnsbury, Vt., M. Alex. Thurbert, M.P.P., Chambly, l'Association libérale de Longueuil, M. et Mme H. A. Roy, Mlle Silvia Tessier, la famille de l'hon. Jules Allard, Mlle Louise Desmarais, J. Gouin, M. et Mme Louis Bureau, Désiré Baril, Légaré Automobile, de Victoriaville, la famille Joseph Roux, Onil Beaumier, M. Beaumier, M. et Mme Ernest Croteau, J. O. Lafontaine, J. O. Pard, Alfred J. N. Provencher, G. E. Gendreau, J. C. Dupuis, M. et Mme Adélaïde Denoncourt, M. et Mme Jos. Laurendeau, Mlle Blanche Garneau, M. et Mme J. Emile Drouin, Mlle Antonia Posé, Mme Nap. Pelletier, Willie Turcotte, Alfred Ouellet, Sœur Ste-Marie-Emile, C. N. D., Sœur Marie de S. Berthilde, R. S. C., Mlle Estelle Mercier, Mlle Gabrielle Gauthier, Nestor René, Affiliation à l'Oeuvre du Noviciat des Dominicains, Canada, Rev. Sœur M. de S. Julie, R. S. C., familles Grégoire Dumas, J. A. Germain, M. Lebrun.

Télégrammes : René Parent, famille A. H. Gendron, M. et Mme Omer Boudreau, Mlle Cécile Allard, René Gauthier, Berthe Dussault, Mme Vve Fortin, Mme Vve Lafontaine, Cie J. L. Mathieu, la famille Napoléon Latraverse, M. et Mme Bella Wilkie, Alcide Spénard, la famille Onésime Valois.

A la famille éprouvée nos sincères sympathies.

FEU MADAME GEORGES ANCTIL

Nous avons appris avec regret le décès de Mme Vve Georges Anctil, née Florine Croteau.

Mme Anctil est décédée à Victoriaville, le 1er décembre, à l'âge de 40 ans.

Ses funérailles et sa sépulture ont eu lieu à Warwick, lundi, le 3 décembre au milieu d'un concours nombreux de parents et d'amis.

Elle laisse pour pleurer sa perte dix enfants : Mme Wilfrid Cloutier (née Flore), Evéline, Marie-Anne, Cécile, Thérèse, Georgette, Georges, Lioriot, Jean-Marie et Yvette.

A cette famille si cruellement éprouvée, nos plus sincères sympathies.

La Librairie de "L'Union" vient de recevoir directement de Paris, un bel assortiment de ces cartes, les plus beaux modèles, à des prix qui défient toute compétition, parce que nous les avons importées.

St-Rémi de Tingwick

Spécial à L'Union des Cantons de l'Est

—Ces jours derniers, notre curé, M. l'abbé S. Bibeau, avait le plaisir de recevoir la visite de son prédécesseur, M. l'abbé Thérèse, curé de L'Avenir.

—M. l'abbé Bibeau, notre dévoué curé, s'est occupé à réorganiser la société des Enfants de Marie, en leur donnant une retraite de deux jours et en procédant à la suite à l'élection des officiers dont le résultat fut celui-ci : Présidente, Mlle Lumina Cloutier ; vice-présidente, Mlle Germaine Pellerin, qui est aussi maîtresse de chapelle, et secrétaire-trésorière, Mlle Gilberte Desharnais.

—Notre curé, afin d'épargner certaines dépenses pour la fabrique a ouvert une souscription pour l'achat d'ornements et autres objets pour le culte. La liste, dès le début, se couvre de généreux donateurs. Nous voyons en tête le nom du Révérend J. O. Hamel, chanoine, curé de St-Zéphirin, pour un montant de \$50.00 ; de M. R. Paradis, riche négociant de Victoriaville et ancien citoyen de St-Rémi pour la jolie somme de \$100. Nous publierons à notre prochaine correspondance la liste complète des souscripteurs de la paroisse dont le nom en tête est celui de notre digne curé.

—M. Pierre Trottière, de Notre-Dame de Ham, passe l'hiver chez son fils, M. Louis Trottière, marchand et maître de poste.

—M. Léo Trottière, employé de la Banque Canadienne Nationale, est en repos chez son père, M. Louis Trottière.

—M. Jos. Desharnais et sa fille, Gilberte, sont allés à Ham Nord ces jours derniers pour assister au mariage de Mlle Antoinette Picard avec M. Maurice Meunier, de Kingsey Siding.

—Sept ou huit fils de cultivateurs de la paroisse se préparent pour aller suivre les cours d'agriculture au collège de Ste-Anne de la Pocatière.

—La dernière bordée de neige nous a gratifié de très bons chemins d'hiver.

—C'est avec regret que nous constatons que dans notre paisible paroisse il se commet depuis quelque temps des vols assez importants. Nous avertissons charitablement ces malfaiteurs et ces visiteurs qui sortent la nuit d'être sur leurs gardes, car ils sont connus et ils pourraient recevoir avant longtemps la visite de certains officiers qui leur serait très désagréable. Avis à qui de droit.

"O CANADA MON PAYS MES AMOURS"

Nos lecteurs liront avec intérêt le bel article suivant écrit pour le "Courrier des Etats-Unis" par M. André Lafargue, avocat de la Louisiane qui a fait une récente visite parmi nous et y a laissé des souvenirs émus. Voici l'article :

"J'entends encore cet hymne national, à la fois grave et plein d'ample espérance, alors que je franchis la frontière américaine et que je rentre dans mon pays. Hymne de foi et de vaillance, chant national d'un peuple qui n'a jamais cessé de lutter avec la nature et les hommes et dont l'esprit indomptable a triomphé de toutes les difficultés. Je l'entends encore alors que le train m'emporte vers ma douce Louisiane, toute ensoleillée de l'éclat de St. Martin, et je me dis et redis que le peuple canadien est une des gloires les plus pures et les plus enviables de la civilisation française.

Nous ne connaissons pas le Canada. La distance qui sépare la Louisiane du Canada nous paraît immense, presque infranchissable. L'est-elle réellement ? A notre époque de progrès merveilleux dans le domaine de la locomotion humaine, les espaces n'existent plus, les distances sont supprimées.

Sait-on que l'on peut se rendre de la Nouvelle-Orléans à Montréal, par la voie la plus rapide, en 48 heures (deux jours et deux nuits). Peu de nos concitoyens s'en doutent, très certainement. En moins de 15 mois j'ai fait le voyage du Canada trois fois et j'affirme que l'on arrive à Montréal aussi vite que l'on faisait autrefois en se rendant de la Nouvelle-Orléans à New-York. Qu'est-ce qu'une question de 10 heures de plus ou de moins lorsque l'on peut voyager aisément et confortablement et voir du pays admirable comme celui qu'occupe aujourd'hui près de trois millions d'êtres humains qui parlent la langue de nos ancêtres et qui sont nos frères spirituels et héréditaires.

Un Louisianais digne de ce nom se doit de se rendre au Canada, de se retremper aux sources vives d'un peuple qui a conservé avec une tenacité admirable l'esprit, la culture et la langue de ses aïeux. Je le répète, nulle part sur le globe terrestre, il existe deux points dont les habitants sont mieux fait pour se connaître et s'aimer, qu'en Louisiane et au Canada. En nous rendant au Canada et en invitant les Canadiens à venir chez nous, nous ne ferons que répéter la phrase la plus glorieuse de l'histoire coloniale française en terre d'Amérique et cela à une époque où les moyens de communication sont bien différents de ceux qui vit les Coureurs de Bois franchir à pied les forêts vierges et les espaces illimités qui les séparaient de la Louisiane. Prendre contact avec le Canada, c'est rester fidèle à son devoir et à son héritage. Les Louisianais se doivent d'aller chanter sur les bords du Saint-Laurent l'hymne émouvant du peuple canadien."

André LAFARGUE.

COURS PRECIEUX AUX FERMIERES ET MENAGERES

Six conférencières du gouvernement parcourent la province de Québec

Le Service de l'Economie domestique du ministère provincial de l'Agriculture est chargé d'aider la solution des problèmes qui intéressent la ménagère et la fermière.

Trois groupes d'institutrices diplômées, dont la compétence est toujours appréciée du public, achèvent présentement de couvrir un itinéraire de trois mois où elles auront donné leurs enseignements et directions durant trois ou quatre jours dans chaque endroit visité. Le travail est ainsi distribué :

Mlle LeBlanc et Méthot préconisent les méthodes rationnelles d'hygiène publique et privée de puériculture, d'habillement et d'aménagement.

Mlle Paré et Carboneau enseignent l'alimentation, la diététique conforme aux diverses activités humaines, la médecine d'urgence, le soin aux vieillards, aux malades et aux convalescents ;

Mlle Durand et Champoux dirigent le mouvement de retour aux industries domestiques, enseignent et démontrent le traitement de la laine et du lin, des modèles, couleurs et dimensions en demande par le commerce ; elles donnent aussi à chaque endroit la théorie du soin des yeux et des dents.

Depuis le début d'octobre, 41 villages et centres ruraux ont reçu nos instructrices ; elles y ont donné 225 cours théoriques et 142 démonstrations pratiques devant 11,581 fermières et ménagères. Elles sont redemandées à chaque endroit par MM. les curés, les agronomes, les maîtres d'écoles et les mères de familles.

St-Norbert

—M. Gaston René, de Princeville, en visite dans les familles Athanase Lavigne et Amédée Luneau.

—Mlle Rose Ilda Lafrance, Irma Luneau et Liliane René, accompagnées de MM. Omer Lavigne, Henri Pruneau et Gaston René sont allés, dimanche dernier, faire un voyage à St-Paul et Notre-Dame. Ils ont fait le voyage en auto.

—M. Willie Lafrance était de passage dans sa famille dimanche dernier.

—M. et Mme Athanase Lavigne sont allés visiter leur petite-fille, au Couvent d'Arthabaska.

—M. Amédée Luneau, chef cantonnier, était de passage dans sa famille ces jours derniers.

LIBRAIRIE DE L'UNION

DANS NOS MAGASINS, EN FACE DU JUVENAT DU SACRE-COEUR

ARTHABASKA, P. Q.

ACHETEZ DES JOUETS DURABLES

Traines sauvages de 3 et 4 pieds.

Trainaux et sleighs de toutes descriptions et pour tous les âges.

Automobiles jouets, représentant tous les genres de véhicules ; en métal avec roues caoutchoutées.

GROSSES POUPÉES

PRESQUE INCASSABLES

Poupées de 20 pouces avec tête et mains en composition, joliment habillées et coiffées.

Dans tous les prix.

Nous vous invitons, chers petits amis, à venir avec vos parents voir tout cela.

LIBRAIRIE DE L'UNION

DANS NOS MAGASINS, EN FACE DU JUVENAT DU SACRE-COEUR

ARTHABASKA, P. Q.

ACHETEZ DES JOUETS DURABLES

Traines sauvages de 3 et 4 pieds.

Trainaux et sleighs de toutes descriptions et pour tous les âges.

Automobiles jouets, représentant tous les genres de véhicules ; en métal avec roues caoutchoutées.

GROSSES POUPÉES

PRESQUE INCASSABLES

Poupées de 20 pouces avec tête et mains en composition, joliment habillées et coiffées.

Dans tous les prix.

IL EST ICI!



Noël - Le Jour de l'An - Les Fêtes

Dans notre beau pays, pour la circonstance, la nature revêt la terre d'un magnifique tapis de neige, et nous donne les beaux jours, les belles soirées et les bons froids d'hiver.

La tradition ajoute à nos Fêtes l'échange de cadeaux utiles et agréables, qui procurent à nos gens de nouvelles joies de vivre.

PARADIS DES JOUETS

Tous les jouets que le Père Noël a emportés pour les bonnes petites filles et les bons petits garçons sont maintenant étalés dans notre PARADIS DES JOUETS.

Amenez vos enfants, et laissez-les faire leur propre choix. Laissez-les se réjouir à la vue de tant de nouveautés qui feront battre leur cœur.

Achetez de bonne heure tout ce qu'il vous faut afin de jouir du plus grand choix.

VOUS NE PAIEREZ PAS PLUS CHER MAINTENANT QUE PLUS TARD.

GROSSES POUPÉES

PRESQUE INCASSABLES

Poupées de 20 pouces avec tête et mains en composition, joliment habillées et coiffées.

Dans tous les prix.

CRECHES DE NOEL

CRECHES DE NOEL POUR LES MAISONS PRIVEES

Ces CRECHES se composent de sujets en plastiques, fini ivoire, comprenant : Enfant Jésus, Marie, Joseph, Bœuf, Âne, 4 Bergers, 3 Rois Mages.

Prix \$2.00

ACHETEZ DES JOUETS DURABLES

Traines sauvages de 3 et 4 pieds.

Trainaux et sleighs de toutes descriptions et pour tous les âges.

Automobiles jouets, représentant tous les genres de véhicules ; en métal avec roues caoutchoutées.

les Galettes De levain Royal

LA QUALITE PLUS ELEVEE POUR AU-DELA DE 50 ANS



FAIT UN MEILLEUR PAIN DOMESTIQUE

DEUX FIGURES POLITIQUES SOUS L'UNION

La septième conférence de l'honorable Rodolphe Lemieux, à la Sorbonne de Paris, portait surtout sur l'acte d'Union (1840); la mission Durham; Baldwin et Lafontaine; Lord Elgin et son œuvre d'apaisement. Voici un résumé de sa conférence :

La lutte en faveur du gouvernement responsable eut cet excellent résultat de ranger sous une même bannière tous les amis de la liberté sans distinction d'origine ou de croyance. L'oligarchie put, pendant longtemps, fausser le mouvement, mais l'agitation gagnant les autres provinces, vint mettre fin à la légende qu'il s'agissait d'un complot entre Français et Anglais. Il s'établit alors comme dualisme politique. L'on verra Papineau s'unir à Mackenzie, Lafontaine à Baldwin, Morin à Kinks, Cartier à MacDonald.

Du moment où cette alliance fut conclue, la conquête des libertés se fit à marches rapides. J'ai dit le rôle glorieux joué par Louis Joseph Papineau.

Joseph Howe, dans la N.-Ecosse, Wilmot, dans le Nouveau-Brunswick, livrèrent comme lui l'assaut contre l'oligarchie. Il n'y eut pas de rébellion dans les provinces anglaises, mais après de longs conflits, le principe du gouvernement responsable leur fut concédé.

Il n'en fut pas de même dans le Haut-Canada, peuplé de loyalistes et d'immigrants Ecossais et Irlandais. Là William Lyon Mackenzie devient bientôt le chef du mouvement.

Descendant d'une humble lignée de Forfarshire en Ecosse, là où les aïeux bercent encore les enfants au récit des guerres livrées par les clans contre l'Angleterre, là où le claymore et la cornemuse sont suspendus aux murs de la chaumière, témoins muets de la bravoure des Highlanders, Mackenzie trouva au Canada un champ d'action digne de ses talents. Polémiste ardent, passionnément épris d'indépendance, il prend la direction des "Reformers", parti opposé au "family compact".

D'une plume alerte, trop souvent aiguillée par le sarcasme et l'ironie, il défend la cause de la responsabilité ministérielle, dénonce avec violence la vénalité des fonctionnaires, critique le monopole des terres par l'Eglise anglicane, déplore l'absence d'écoles élémentaires et accuse publiquement les juges choisis par le gouvernement, de perversion éhontée.

Sa feuille, le "Colonial Advocate", jette l'alarme dans les esprits, à ce point qu'aux élections de 1824, une majorité de réformistes est élue à l'Assemblée législative.

Il fustige alors sans merci les bureaucrates. Ceux-ci saccagent son bureau, brisent ses presses, Mackenzie est un Ecossais, c'est dire qu'il n'oublie pas facilement une injure. Il poursuit ses ennemis, obtient des tribunaux 600 livres sterling à titre de dommages-intérêts, reconstitue son atelier d'imprimerie et recommence à lancer ses traits acérés contre les bureaucrates.

En 1828, nouvelle élection favorable aux réformistes. Mackenzie est élu avec son ami le docteur Ralph et Robert Baldwin, futur premier ministre.

Mackenzie, de son siège au parlement, tonne contre le "family compact". Son journal est une tribune où il tire à boulets rouges contre ses ennemis. L'Assemblée veut sévir contre "ce reptile indi-

gne de l'attention des hommes" et l'expulse de son sein. Trois fois expulsé, il est réélu trois fois. Victime, il prend figure de martyr. Son ascendant est alors immense. Il est maître de l'Assemblée, il prend figure de marquis dont le rapport contient tous les griefs des patriotes. La principale partie est consacrée au régime lui-même, qui prive l'Assemblée en 1824. Il demande une enquête dans le Bas-Canada le gouverneur est entouré de conseillers irresponsables dont l'omnipotence irrite et lasse l'opinion.

Londres s'alarme à la lecture du rapport. Le gouverneur Colborne est rappelé et remplacé par Sir Francis Bond Head, militaire de carrière, aussi ignorant de la politique coloniale que de l'histoire canadienne.

Ceci se passait au moment où les 92 résolutions étaient adoptées par l'Assemblée du Bas-Canada. C'est alors que Mackenzie s'allie à Papineau. Les deux courants d'idées convergeaient vers le même point dans les deux provinces.

L'insurrection éclate sous la direction de Mackenzie. Un vétéran de Waterloo est nommé généralissime des rebelles, Van Egmond. L'attaque contre le gouvernement est fixée au 4 décembre. Les recrues arrivent de partout, mais les réguliers conduits par Allan McNab, les dispersent. La bataille est perdue avant d'avoir été livrée.

Mackenzie—dont la tête est mise à prix—passe aux Etats-Unis, organise une République canadienne—aussi éphémère que celle de Nelson.

Grâce à l'amnistie votée en 1849 Mackenzie rentre au pays, mais sa carrière politique est terminée.

Tenace et persévérant dans la lutte comme tous les fils de la vieille Ecosse, irréductible dans la défaite, il fut l'homme d'une idée, celle du gouvernement responsable.

Le conférencier étudie alors la carrière de Baldwin et de Lafontaine dont la silhouette aperçue de la colline du parlement à Ottawa,

symbolise l'union du meilleur esprit canadien.

Descendant d'Irlandais, Robert Baldwin est élevé par son père, dans l'amour de la liberté et des institutions britanniques. Partisan de Mackenzie, il est élu à l'âge de 25 ans à l'Assemblée.

Esprit clair, logique, sain, il multiplie ses efforts, à Londres d'abord où l'on refuse de l'entendre, puis à Toronto, pour obtenir l'apaisement de l'agitation. Il ne cesse de répéter que seules, l'autonomie et la responsabilité ministérielle, calmeront les esprits.

L'acte d'Union le rapproche de Lafontaine dont il apprécie le noble caractère. Il se noue entre eux, une alliance faite d'harmonie dans les idées, de fraternité d'armes, d'égalité d'émulation. Plus tard, quand Sydenham et Metcalfe voudront organiser des ministères, sans l'un ou l'autre, l'exécutif privé de ces champions de la cause populaire, sera voué d'avance à la défaite.

Le conférencier raconte alors la bataille acharnée de Sydenham et de Metcalfe, contre Baldwin et Lafontaine, les vaines tentatives du ministère Draper-Viger pour entamer le bloc français, l'élection de Baldwin dans Rimouski, celle de Lafontaine dans York. Il signale l'importance des résolutions Harrison, la restauration de la langue française comme langue officielle.

Ses années d'opposition, Baldwin les emploie à prêcher la doctrine d'un canadianisme intégral. "Oubliions, dit-il à ses électeurs, oublions nos petites difficultés passagères et souvenons-nous seulement que nous sommes des Canadiens. Oui, Canadiens nous sommes, nous habitons un pays qui est nôtre et nous formons une nation."

Sa voix est entendue de la métropole. Lord Grey inaugure une politique nouvelle, celle de l'Unité Impériale basée sur la liberté coloniale.

Lord Elgin arrive au pays, annonceur de l'évangile nouveau. C'est l'heure du triomphe pour Baldwin et Lafontaine, ramenés

au pouvoir aux élections de 1847-48.

Lafontaine est incontestablement la grande figure politique sous l'Union. Il débute comme partisan de Papineau, cherche sans succès à faire convoquer les Chambres par Lord Gosford, à l'heure où éclate la rébellion. Découragé, il passa en Angleterre et revient au Canada où il est emprisonné sans mandat d'arrestation.

Il proteste vigoureusement dans une lettre fameuse adressée au gouverneur, qui le fait remettre en liberté.

La Constitution élaborée par Durham, il en voit toutes les injustices mais avec le temps, il en fera un instrument utile à la race. C'est que cet Acte d'Union contient un germe fécond de liberté—le principe même des institutions britanniques. En trouvant des alliés chez les libéraux anglais du Canada, Lafontaine pourra sauver ce qui était destiné à périr.

L'honorable monsieur Lemieux raconte la scène mémorable du premier discours prononcé par Lafontaine au Parlement où il donna au pays, à sa race, une si grande leçon de fierté.

Lafontaine fut l'animateur de la lutte en faveur du gouvernement responsable. C'est un grand avocat, il fut un grand ministre.

Il n'avait ni les ironies altières de Papineau, ni les coups d'ailes de Vallières de St-Réal. Son éloquence solide, nourrie, fortement charpentée comme lui-même, parfois véhément, passionnée, brille plus par la conviction et la ténacité que par l'élégance et la séduction. Avec ses traits napoléoniens, il marche le front haut et drapeau déployé, dédaigneux des feintes et des demi-mesures. Il ne craint ni les colères, ni les haines, il possède au suprême degré ces vertus maîtresses de l'homme d'Etat : le courage et le caractère. Il est dans la plénitude du terme : un lutteur. Saluons cette grande mémoire.

Les enfants pleurent pour avoir le CASTOR DE FLETCHER

Mutations enregistrées au Bureau d'enregistrement d'Arthabaska

Vente, Alfred Roux à Elisée Boisvert, P. 159, Ste-Victoire.

Vente, Antoine Fournier à Albert Gagné, 1/2 ind. P. 453 et P. 454, Ste-Victoire.

Vente, Ovide Ratté à Antonio Ratté, 200 et autres, St-Norbert.

Vente, J. E. Fouquette à Adolphe Boucher, p. 490, Tingwick.

Testament, Joseph Gagné à Mme Azilda Talbot, 1/2 ind. 270 et autres, Arthabaskaville.

Donation, Mme Azilda Talbot à Joseph Talbot, 270 et autres, Arthabaskaville.

Testament, Moise Tourigny à Mme Stéphanie Provencher, 579, Warwick.

Daveluyville

—La Corporation de la paroisse de Ste-Anne du Sault est à faire graver la route Hodges sur la longueur de deux milles.

—M. Eugène Leclair est revenu chez lui après un séjour de quelques mois à Montréal.

—MM. Josaphat et Georges St-Yves sont allés aux Trois-Rivières par affaires.

—M. Lucien Mathieu, de Saint-Raphael, est venu s'installer dans notre village.

—Mme D. Dumont, de Sainte-Marie de Blandford, est venue en promenade chez son beau-père, M. A. Dumont.

—M. Albéric Brisson, d'Amos, est venu en visite à Daveluyville, dernièrement.

—M. Lauzophe Nault, de Trois-Rivières, de passage à Daveluyville.

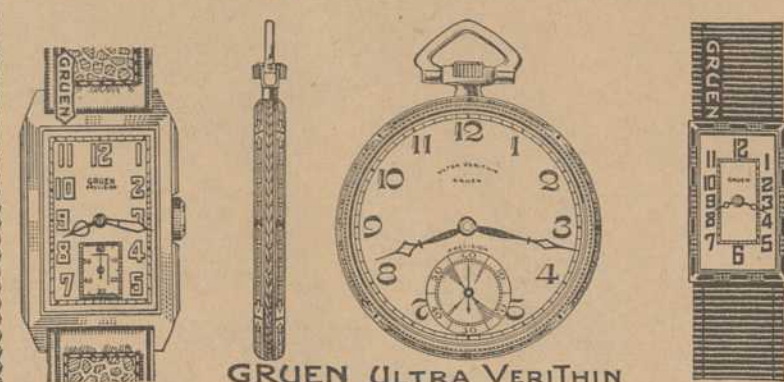
—Mlle Fournier, de Ste-Sophie de Léveard, en visite dans sa famille.

—M. et Mme Nap. Beaudet, MM. Philippe et Welly Beaudet en visite dans leur famille la semaine dernière.

AUTOMOBILE A VENDRE

Coach Buick, en bonne condition. Comptant S'adresser à "L'Union". 15 nov.—j.n.o.

La plus haute Perfection dans l'Art de l'Horloger, la Montre Gruen



En réunissant la précision à la beauté la plus exquise, les artisans du Guilde Gruen ont créé une série de Montres pour Hommes et pour Dames qui sont la plus haute manifestation de l'art de l'horlogerie.

Vous ne sauriez mieux faire que de vous procurer pour vous-même une montre GRUEN ou d'en faire don à une personne que vous désirez honorer particulièrement à l'occasion des fêtes de Noël et du Jour de l'An.

PRIX A PARTIR DE \$25.00

Assortiment de montres Waltham, Tavannes, Cyma, Regina, Buren pour Hommes et pour Dames à des prix raisonnables.

Argentierie, Coutellerie, Horloges, Articles en cuivre, Nécessaires de Fumeurs, Articles de fantaisie.

Sets de toilette dans de jolies boîtes de fantaisie en Ivoire, Blanc, Rose, Bleu, Perle, Mauve, etc.

Plumes-fontaines et Crayons Waterman et Eclipse.

Lunettes à des prix excessivement bas. Ne négligez pas votre vue. Protégez-la en venant vous choisir une bonne paire de lunettes chez moi.

Réparations de Montres, Horloges, Bijoux, etc.

Ouvrage garantie.

Une visite vous intéressera.

L. C. VALLIERES, 86 Notre-Dame, Victoriaville.

A.-G. Letourneau

Marchand de Ferronneries et de Carrosseries

Fournitures et Outils de toutes sortes pour Voituriers, Menuisiers et Forgeons, Vitres, Peintures, Vernis, Huiles, Etc., Etc

Clôtures et Broches de toutes sortes.

Visites et Correspondances sont sollicitées.

VICTORIAVILLE, P. Q.

Les papiers à dactilographes, Rubans et papiers Carbones marque MAPLE LEAF

sont les meilleurs

Employez-les et obtenez de meilleurs résultats

A la Librairie de "L'Union" ARTHABASKA, P. Q.

Savez-Vous

QUE NOUS SOUDONS AU GAZ TOUS LES METAUX

ACIER — CUIVRE — FER — FONTE

EGALEMENT L'ALLUMINUM

ACCORDERONS COMMISSIONS AUX GARAGES

MANUFACTURONS

EPANDEURS D'ENGRAIS — MOTEURS A GAZOLINE

ET TOUTES SORTES DE MACHINERIES

POUR MOULINS ET MANUFACTURES

REPARATIONS

DE MACHINERIES EN GENERAL.

LA Fonderie "UNIVERSEL" Enr.

THOS. BUTEAU Prop. Victoriaville P. Q.

5 avril—6m

ON DEMANDE

LA REVUE MODERNE

REVUE MENSUELLE

Une bonne servante pouvant servir d'aide dans une cuisine, pas autre chose à faire.

S'adresser à

HOTEL DU CANADA, Berthier, P. Q.

15 nov. 4 f.

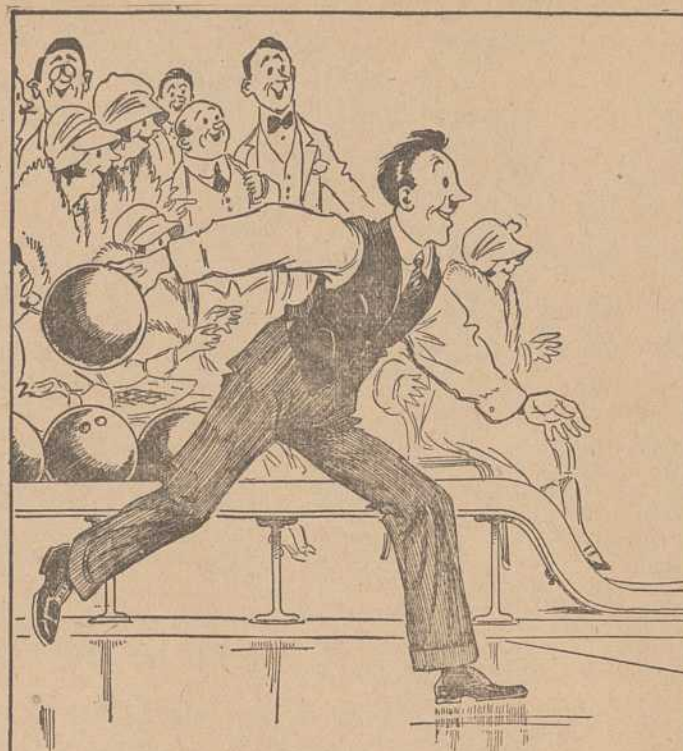
Littérature, Politique, Arts, Etc. Un roman complet dans chaque numéro. Prix 25 sous.

En vente à

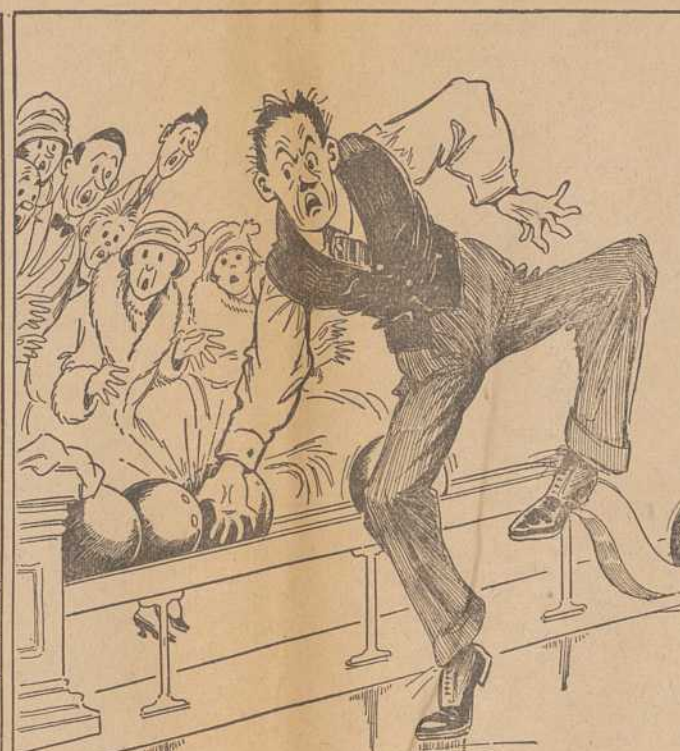
La LIBRAIRIE DE L'UNION, Arthabaska, P. Q.

T'a pas ?

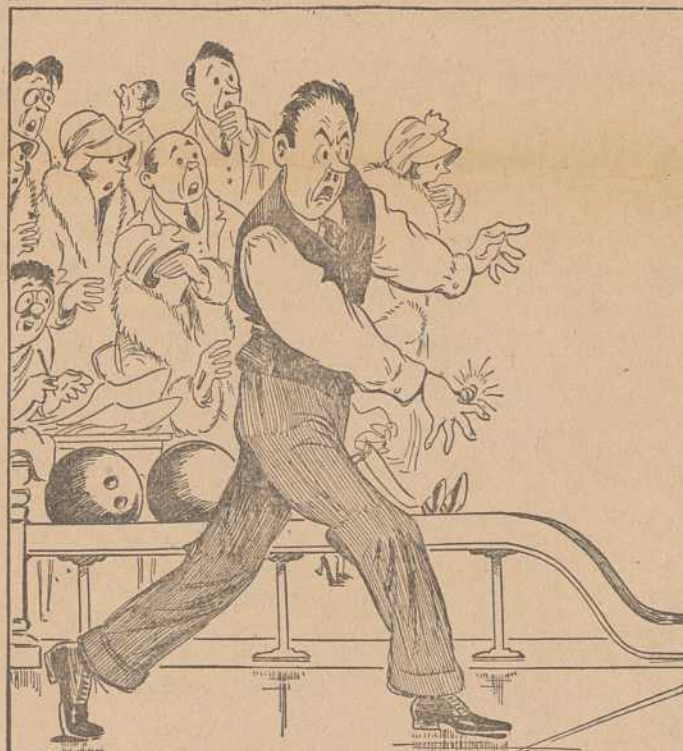
par RACEY



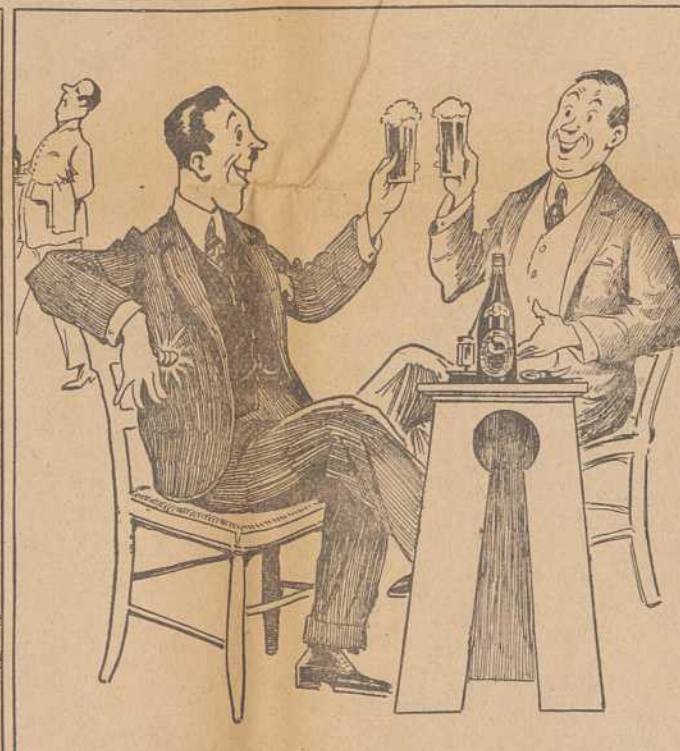
T'AS-PAS DÉJÀ RÉUSSI À TENIR BON JUSQU'AUX FINALES DANS LES PARTIES DE LA LIGUE DE QUILLES DU BUREAU, ET QUAND VIENT LE GRAND SOIR ALORS QUE TA FEMME ET TOUS LES AMIS S'ATTENDAIENT À TE VOIR CONDUIRE TON ÉQUIPE À LA VICTOIRE



ET QU'IL NE TE RESTAIT PLUS QU'UN COUP DE SEPT OU HUIT COINS À FAIRE TU TE FAIS BÎTEMENT Pincer LE POUCE ENTRE DEUX BOULES



—ET DÉSASTRE TU TIRES ENSUITE DANS LA RIGOLE ET PERDS LE CHAMPIONNAT—



T'AS-PAS ALORS CHERCHÉ UNE CONSOLATION DANS UN VERRE DE "BLACK HORSE"? —ÇA AIDE À REPRENDRE SON APLOMB.

dites simplement—

"Bière Black Horse Dawes s.v.p."!

Les enfants pleurent pour le

CASTORIA

de Fletcher

Le Castoria de Fletcher est un remède uniquement préparé pour les bébés et les enfants. Une nourriture spéciale est donnée aux enfants. Il importe davantage de leur donner des remèdes préparés spécialement pour eux. Les remèdes pour adultes ne conviennent pas aux enfants. C'est précisément le besoin d'un remède pour les maladies ordinaires des enfants et des bébés qui fut cause de la découverte du Castoria, après de nombreuses années de recherches, et aucune des propriétés qui lui sont attribuées n'a pas été prouvée réelle au cours des 30 années que ce remède est en vente.

C'est qu'est le CASTORIA

Le Castoria est une substitution sans danger pour l'huile de ricin, parégorique, les "gouttes" et les sirops calmants. Il ne contient ni opium, ni morphine, ni aucun autre narcotique. Depuis plus de 30 ans, cette préparation est en usage pour le traitement de la constipation, la flatuosité, la colique et la diarrhée. Il soulage la fièvre qui résulte des troubles de l'estomac parce qu'il régularise les fonctions de cet organe, assurant ainsi un sommeil sain et naturel. C'est le remède par excellence des enfants—l'ami des mères.

Le Véritable **CASTORIA** porte toujours

la Signature de

Chas. H. Fletcher

En Usage Depuis plus de 30 Ans.

THE CENTAUR COMPANY, NEW YORK CITY.



Si vous souffrez de CATARRHE DE LA VESSIE ou d'Urétite Douleur, essayez le Santal Midy Capsules. Soulage vite les douleurs. Dans toutes pharmacies.

AUX AMATEURS DE VIOLON

Les joueurs de violons trouveront à la Librairie de "L'Union", à Arthabaska, tout ce qu'il faut pour monter leur violon : Cordes en nerfs ou en acier, cheville, archet, queue, racine, etc., etc.

PACIFIQUE CANADIEN



Tous les renseignements dont vous pourriez avoir besoin, soit pour un voyage par terre ou par mer, vous seront gracieusement fournis sur demande.

Bureaux des billets : 30 rue St-Jean, Tél. 2-0093 ; Château Frontenac, Tél. 2-1840 ; Gare du Palais, Tél. 2-0663 ou C. A. LANGEVIN, Agent Général, Gare du Palais, Québec.

A VENDRE

J'ai encore à vendre à St-Guil-laume : 4 moulages de pierre, une moulange allemande, 2 roues à l'eau, un agrès de moulin à scies.

S'adresser à

M. GEDEON BERGERON, Rue St-Philippe, Victoriaville, P. Q.

16 nov. 2 m.

MAISON A VENDRE

Une bonne maison à deux logements, située sur la rue Académie, avec une fournaise à eau chaude et toutes les améliorations.

S'adresser à

Mme ALFRED BARIL, Victoriaville, P. Q.

15 nov. 2 m.

ABANDON DES AFFAIRES

Un poste de commerce établi depuis 76 ans, situé dans la ville d'Arthabaska, très avantageux pour celui qui voudrait s'établir.

Pour plus d'informations s'adresser à

Boite Postale M, Arthabaska

EMPLOI DEMANDE

Un homme marié, sans enfant, sachant les deux langues demande un emploi soit comme homme de cour, fermier, conducteur de voiture ou ouvrier général. Pourvoir de bonnes références.

S'adresser à

J.-A. B. Boite 95, Warwick, P. Q.

15 nov.—j.n.o.

ciment la première enfance, sans s'occuper d'une manière suivie du reste des conditions hygiéniques au milieu d'une population, c'est tenter de résoudre une partie seulement du problème général. A la longue et fatalement, cette méthode en arrive à un résultat, mais la lutte est beaucoup plus ardue que si dans une région donnée on s'attaque d'une manière absolue à tout ce qui constitue les conditions hygiéniques d'un milieu. Ainsi, un dispensaire antituberculeux et une clinique pour nourriront feront énormément de bien dans un centre, en instruisant ceux qui sont directement intéressés par suite de l'existence de tuberculeux ou d'enfants débiles ou malades dans leur foyer ; mais, tout le reste des éléments qui constituent les bonnes conditions d'existence de toute la population,—prévention des maladies contagieuses, hygiène pré-natale, post-natale, pré-scolaire et scolaire, conditions salubres des logis, disparitions des naissances, eau pure, disparition des égoûts, etc., etc.—n'attirera pas d'une manière spéciale ou l'attirera d'une manière moins marquée, l'attention des autorités intéressées. Tandis que le travail consacré à l'amélioration de la santé publique en général, aura pour effet non seulement de faire disparaître les mauvaises conditions qui vont à l'encontre, mais encore, par suite d'une éducation mieux entendue et de la meilleure situation en résultant pour toute la population, la question si grave de la tuberculose et de la mortalité infantile se trouvera par le fait même résolue. Et, le résultat sera qu'au bout d'un certain nombre d'années, non seulement les victimes de la tuberculose et des maladies du premier âge se feront de plus en plus rares, mais aussi celles des maladies contagieuses, des maladies infectieuses, des maladies d'origine hydrique ou alimentaire (fièvre typhoïde), etc.

Pour atteindre ce but multiple mais rendu possible par une organisation adéquate, il faut que celle-ci soit dans une grande mesure décentralisée, tout en conservant l'unité de direction assurée par le pouvoir public.

On a compris de cette façon le problème en Angleterre et aux Etats-Unis et on y a choisi comme unité d'organisation la division électorale qui est semblable à la nôtre, c'est-à-dire, le comté.

Les résultats de cette méthode dans les deux pays ont été à tel point marqués qu'elle s'est répandue généralement et que les services d'hygiène anglais et américains l'ont adoptée comme étant celle qui rendait le plus de services à l'humanité.

Le Bureau International de santé de la Fondation Rockefeller qui exerce ses activités dans vingt-sept pays du monde et qui a ajouté la province de Québec à la liste de ceux qui bénéficient de ses générosités, a mis comme condition de son aide chez nous, l'établissement de ce système qu'à la suggestion de cette organisation puissante j'ai étudié l'an dernier au cours d'une visite aux Etats-Unis, accompagné du docteur E.-M.-A. Savard, inspecteur général, et de M. Tho.-J. Lfarière, ingénieur sanitaire du Service provincial d'hygiène.

En quoi consistent donc ces "Unités sanitaires de comté" que depuis un an le Service provincial d'hygiène essaie d'établir dans notre province, dans quelques régions d'abord comme démonstration, avant de pouvoir les instaurer d'une manière intensive et suivie des conditions sanitaires de la population qui l'habite. Le personnel, à son minimum, est composé :

1. D'un médecin compétent et qui donne tout son temps sans droit d'exercer la médecine, à son travail.
2. De deux ou plusieurs infirmières dont la mission est de faire l'examen des enfants, de faire de l'éducation d'hygiène dans les familles, etc. ;
3. D'un inspecteur sanitaire qui s'occupe de ce que j'appellerai la cuisine au point de vue hygiène : inspection de cours d'eau, aide aux secrétaires-trésoriers des municipalités à faire respecter la loi et les règlements d'hygiène, nuisances, égoûts, etc. ;
4. D'un employé de bureau chargé de la correspondance et de répondre aux appels en l'absence des officiers.

Voilà en résumé le système et le travail de l'Unité sanitaire de comté. Il y aurait beaucoup de détails intéressants à faire con-

naître, mais le cadre de cet article ne me le permet pas. Qu'il me suffise de dire que cette organisation, qui fonctionne déjà dans le comté de Beauce et dans les comtés unis de St-Jean d'Iberville, a donné des résultats merveilleux au point de vue éducation et organisation.

Naturellement, un système comme celui-ci coûte de l'argent ; on l'a dit et on ne peut trop le répéter : "La santé publique s'achète avec de l'argent". Le gouvernement de la province ne peut naturellement assumer toutes les dépenses inhérentes à cette organisation dans chaque comté. Dans un but de démonstration, le Service provincial d'hygiène a décidé de se confiner à l'organisation de quatre ou cinq comtés et de s'en tenir là pour les deux premières années.

On peut établir comme budget annuel d'une unité sanitaire de comté une somme variant de \$11,000 à \$13,000 ; un peu moins peut-être à certains endroits et un peu plus à certains autres.

Le principe qui a gouverné l'établissement des premières unités a été le suivant :

Le service provincial d'hygiène contribue pour la moitié aux frais, les autorités municipales du comté donnent pour la première année une certaine somme, disons pour les fins de la discussion, \$1,500 à \$2,000.00 et en vertu d'une entente, après négociations à cet effet, la Fondation Rockefeller assume la balance des frais. L'idée de celle-ci est de diminuer année par année son octroi à mesure que la contribution des autorités municipales du comté augmente, de façon à ce qu'au bout de quatre ou cinq ans les frais sont répartis également entre le gouvernement et le comté.

Dans toutes les occasions où j'ai les conseils de comté à qui je me suis adressé dans le but de les intéresser aux devoirs qu'ils ont de protéger la santé publique, je leur ai demandé d'imposer une taxe variant de un sou à deux sous, ou trois sous par cent dollars d'évaluation pour fin de santé publique. Le comté du Lac Saint-Jean a adopté ce principe et ses deux Conseils de comté, de même que les conseils municipaux des municipalités indépendantes de Roberval et de Saint-Joseph d'Alma ont agi de la même façon ; Riverbelle a voté une somme globale de \$500.00. Le comté de Beauce, l'an dernier, a voté un octroi sur l'autre base et à Saint-Jean d'Iber-

pour le transport économique



Le Chevrolet par Excellence

de l'Histoire de Chevrolet

—un Six dans les prix du quatre!

Lorsque vous connaîtrez tous les détails de cette nouvelle voiture sensationnelle, vous réaliserez que Chevrolet offre maintenant ces qualités d'un Six cylindres et qui sont : la douceur, la puissance, l'accélération et le luxe réservés jusqu'ici, exclusivement aux autos coûtant plusieurs centaines de dollars de plus!

L'Engin du CHEVROLET

Le Chevrolet par Excellence est actionné par un nouvel engin six cylindres, valves-en-tête et de design nouveau.

Il développe un pouvoir 32% supérieur à celui de l'ancien moteur Chevrolet, il possède aussi une plus grande vitesse, une plus vive accélération et une économie capable de faire plus de vingt milles au gallon, en moyenne!

Une nouvelle tête de cylindre non-détonnante produit toute la performance de la haute compression, sans recours à des essences spéciales. La nouvelle tubulure d'admission réchauffée assure une complète vaporisation de la gazoline. Le carburateur nouveau et plus gros comporte une pompe d'accélération automatique et un venturi amélioré, pour un plus prompt démarrage en hiver.

Le nouveau vilebrequin, plus pesant est statiquement et dynamiquement balancé. Tout le système entier de bielles est automatiquement lubrifié. Une longue durée est assurée à l'engin, grâce au nettoyeur d'air AC, purification automatique et continue de l'huile du carter—et une ventilation améliorée du carter.

Gros freins sur quatre roues, puissants et d'ajustement facile. Mécanisme de direction pourvu de paliers à billes. Et des caractéristiques de voitures dispendieuses, telles que phares à double rayon et bouton de contrôle par le pied, pour "diminuer" le contrôle semi-automatique de l'allumage, serrure Electrolock, automatique de l'allumage, bobine de l'allumage construite à l'épreuve de l'eau, plus gros réservoir de sûreté, pour la gazoline, à l'arrière et recouvert, lubrification améliorée du différentiel et une foule d'autres caractéristiques de semblable importance.

struite à l'épreuve de l'eau, plus gros réservoir de sûreté, pour la gazoline, à l'arrière et recouvert, lubrification améliorée du différentiel et une foule d'autres caractéristiques de semblable importance.

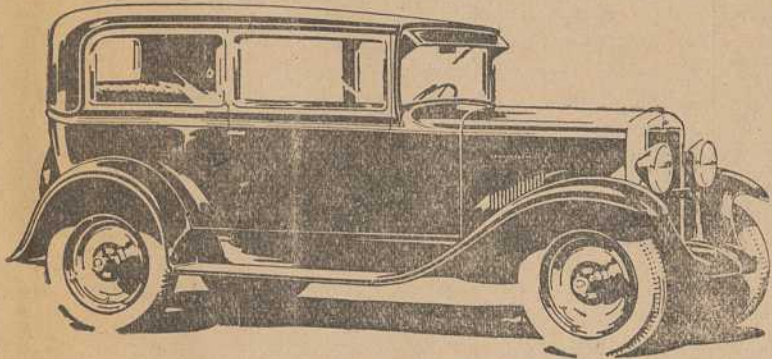
Nouvelles Carrosseries par Fisher

Le Nouveau Chevrolet offre en plus, un ordre de beauté, de distinction et de style, jamais atteint jusqu'ici, dans un auto à bas prix! Le capot, haut et plat, le cadre du radiateur étincelant, avec son placage au chrome, touchent la note de l'endurance, de l'élégance et de la grâce. La fierté des lignes droites, et la distinction du groupement des ventilateurs sur le capot, donnent l'impression de la vitesse et de l'agilité.

Les moulures divisées de la carrosserie et les piliers concaves de l'avant reflètent la vogue si populaire chez les principaux fabricants à la mode; tandis que les carrosseries elles-mêmes, plus spacieuses, plus longues et plus basses, sont des exemples frappants du génie artistique qui a valu à Fisher, une renommée internationale.

Les sièges sont plus larges et plus reposants. Dans tous les modèles fermés, le siège de l'avant est facile à ajuster, en l'avancant ou le reculant—une caractéristique d'application récente, dans quelques voitures dispendieuses. Le tablier de dessin nouveau comporte un attrayant groupement de tous les instruments de contrôle, y compris le nouvel indicateur de la température du moteur, il est éclairé indirectement.

C-112-2837



Le COACH	\$770
La Routière	... \$665
Le Flacon	... \$605
Le Coupé	... \$660
Le Sedan	... \$670
Le Cabriolet Sport	... \$805
Le Landau	... \$925
Convertible	... \$925
Châssis de Livraison Léger	... \$510
Prix ci-dessus à l'usine.	
Octroi—Taxes du gouvernement en plus	
Châssis 1 1/2 Tonne	\$505
A l'usine, Victoriaville—Taxes du gouvernement en plus	

J.-E. LEVASSEUR, Victoriaville, P. Q.

PRODUIT DE LA GENERAL MOTORS OF CANADA, LIMITED

Composé Sapin Fortin

POUR LE RHUME

Le meilleur remède pour toutes maladies concernant les poumons : Rhumes, Grippe, Coqueluche, Etc., etc.

Ce remède est garanti tel que spécifié sur l'enveloppe.

Demandez le " COMPOSE SAPIN " à votre fournisseur.

4 août 1928.—1 an.

A VENDRE

BELLE TERRE

4 Milles de Victoriaville

40 Arpents en Bois.—5 Arpents de Largeur

Bien bâtie. — Sur la Route St-Albert

S'adresser à AUGUSTE BOURBEAU

VICTORIAVILLE, P.Q.

ville une organisation indépendante a fait les frais de la contribution qui devait venir au Comté, mais, nous entendons régulariser la situation sur les bases établies par le comté du Lac Saint-Jean, de manière à ce que les Conseils de comté prennent charge d'une partie des obligations qui incombent à toutes autorités civiles et qui concernent la protection de la vie et de la santé publique.

C'est une éducation à faire, mais elle se fera sûrement et peut-être plus tôt qu'on le croit dans la province de Québec.

Il va sans dire qu'il sera impossible au Service provincial d'hygiène d'assumer la moitié des dépenses des unités sanitaires si celles-ci s'établissent dans trente ou quarante comtés de la province; cela prendrait plus que le budget entier qui lui est voté. Aussi, les premières unités sont établies sur la base de 50% comme démonstration, et il sera à considérer si nous devons faire plus tard pour les unités nouvelles ce qui se fait aux Etats-Unis, c'est-à-dire donner un octroi gouvernemental de \$2,000 et charger le comté de voir

au reste.

Il est certain que le mode que nous avons adopté et que nous cherchons à introduire dans la province sera celui qui aura le plus d'effet au point de vue de la santé publique. Dans tous les Etats bien organisés de l'Union américaine, la mortalité par tuberculose et infantile est près de la moitié moindre de la nôtre. Si nous n'avions pas cette énorme déperdition par suite de ces deux fléaux dans notre province, notre mortalité se comparerait avantageusement avec celle des autres provinces et nous ferions encore plus de progrès au point de vue population par suite de notre splendide natalité. Nous considérons donc du devoir des autorités municipales de la province de donner à cette question une attention toute spéciale. Nous croyons sincèrement que le système adopté est le meilleur et qu'il vaut la peine de le réaliser dans le plus grand nombre de comtés chez nous. L'argent qu'il en coûtera sera de l'argent dépensé avec profit car au point de vue des services d'utilités publiques, celui qui consiste à sauver la vie et à la

protéger contre les dangers, passe au premier rang.

A VENDRE

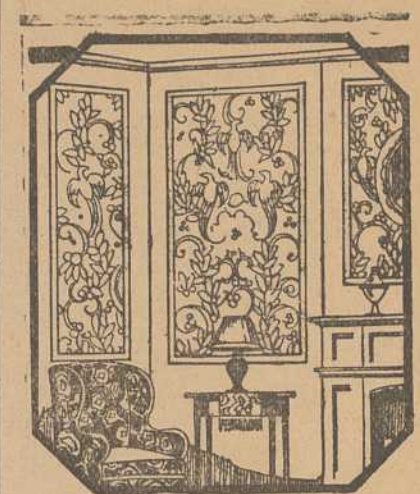
Nous avons à vendre à notre Librairie, au profit du Couvent de la Congrégation Notre-Dame de cette ville, une jolie photographie représentant tous les curés de la paroisse de St-Christophe depuis 1851 : Mgr P. H. Suzor, de 1851 à 1878 ; M. J. Héroux, de 1878 à 1885 ; M. Ed. Buisson, de 1885 à 1893 ; M. Ed. Grenier, de 1893 à 1896 ; M. F. X. Lessard, de 1896 à 1900. Au centre du portrait nous y voyons notre vénérable curé, M. le chanoine L.-A. Côté, V. F. L., et les portraits de l'église et du presbytère.

C'est un joli souvenir à conserver dans les familles.

Le nombre de copies est limité : pressez-vous de l'acheter.

TAPISSERIES ! TAPISSERIES !

A VENDRE À LA LIBRAIRIE DE "L'UNION", ARTHABASKA



La décoration entière de votre maison recevra toute notre bonne attention entre nos mains. Nous sommes toujours à votre disposition pour les prix.

Venez au magasin et choisissez votre papier-tenture des grands nombres de magnifiques modèles que nous avons toujours en stock. Nous avons en ce moment un magnifique assortiment de papier vernis pour cuisine, chambre de bain, etc., etc., que nous vendrons à des prix bien bas.

Venez nous voir.

CANADIEN NATIONAL

CHANGEMENT D'HORAIRE

Horaire en force le 30 sept. 1928. (Départ de Victoriaville)

Trains allant à Montréal :

2.24 A. M. tous les jours
7.34 A. M. tous les jours excepté le dimanche.
3.00 P. M. tous les jours excepté le dimanche.

Trains allant à Sherbrooke :

9.21 A. M. tous les jours excepté le dimanche.
7.45 P. M. tous les jours excepté le dimanche.

Trains allant à Québec :

3.51 A. M. tous les jours.
10.15 A. M. tous les jours excepté le dimanche.
12.13 P. M. tous les jours excepté le dimanche.
5.34 P. M. tous les jours excepté le dimanche.

Trains allant à Princeville, Plessisville, Ste-Julie et Lyster :

9.06 P. M. tous les jours excepté le dimanche.

Trains allant à Trois-Rivières (Jusqu'à Doucet Landing) :

7.50 A. M. tous les jours excepté le dimanche.
1.20 P. M. tous les jours excepté le dimanche.

Pour plus de renseignements, veuillez vous adresser à l'agent du Canadien National, à Victoriaville.



Adressez-vous à "L'Union des Cantons de l'Est ARTHABASKA P. Q.

Pour tous vos travaux d'impression

ENTÊTES DE LETTRES, DE COMPTE, CARTES D'ADRESSES, DE VISITES, ENVELOPPES, CIRCULAIRES, BROCHURES,

LIVRES DE TOUTS FORMATS, FACTUMS, LIVRES DE REGISTRE, PROGRAMMES, AFFICHES, Etc., Etc., Etc.

N.-B.—Attention spéciale aux commandes données par la malle.

HISTORIQUE

DE L'ACADEMIE ST-LOUIS DE GONZAGUE DIRIGEE PAR LES FRERES DU SACRE-COEUR

Victoriaville.—L'Académie St-Louis de Gonzague compte cette année 30 ans d'existence.

En effet, c'est en 1898, que les Frères du Sacré-Cœur s'y installèrent et que les classes s'ouvrirent pour la première fois le 7 septembre.

Le personnel était comme suit : Frère Justin, Directeur.

Frère Hyacinthe, Professeur de la 1ère classe.

Frère Alcide, professeur de la 2e classe.

Frère Maximien, professeur de la 3e classe.

Frère Victorien, professeur de la 4e classe.

Frère Victorin, Cuisinier.

M. l'abbé J. U. Tessier, suré de Victoriaville, bénit la chapelle de l'Académie, le 29 septembre. A la clôture de l'année scolaire, Monsieur le Curé écrivit dans le "Registre des rapports et observations des Visiteurs" les lignes suivantes : "Les Commissaires d'écoles ont été très satisfaits de l'examen fait à l'Académie, le 23 juin 1899. Cent quarante-quatre élèves étaient présents sur cent soixante-quatre inscrits au registre.

Messieurs les Commissaires et Monsieur le Curé présentent leurs remerciements et leurs félicitations aux Révérends Frères pour les succès de l'année et espèrent conserver et garder avec eux Monsieur le Directeur actuel, le Frère Justin, et les autres professeurs indéfiniment.

Le Frère Justin dirigea l'Académie jusqu'aux vacances de 1911, avec un égal succès. Il avait le souci de la réputation de son école, de l'avenir de ses élèves, de l'influence sociale qui revient nécessairement aux esprits les mieux formés.

Pour cela, il voulait que l'enseignement fut dans toutes les classes, méthodique, pétri de christianisme et conforme aux programmes du Conseil de l'Instruction publique de Québec. Malgré ses multiples occupations comme Directeur, il ne se départit jamais complètement du professorat ; il enseigna toujours la langue anglaise et les mathématiques dans la 2ème classe pour venir en aide au titulaire qui cumulait bénévolement les fonctions de professeur et de surveillant. Il est à noter que l'Académie recut des élèves internes jusqu'en 1905, c'est-à-dire jusqu'au jour où le Collège Commercial d'Arthabaska, dirigé par les Frères du Sacré-Cœur, ouvrit ses portes à Victoriaville dans un local plus moderne et de proportion colossale.

Le terrain de l'Académie était vaste mais complètement dénudé. Le Frère Justin et ses dévoués collaborateurs avec l'aide précieuse des plus grands élèves remuèrent ce sol aride, l'ornèrent de plantations variées qui font aujourd'hui tout le charme et toute la beauté du site. Le Frère Justin aimait la belle nature et se passionnait pour la culture des fleurs. C'était alors un plaisir de visiter l'Académie ; on était sûr, même en plein hiver, d'y contempler des géraniums, des pélargoniums, des fuchsias, des rosiers tout en fleurs, des coléus variés et superbes. Pendant la belle saison, le parterre de l'Académie rivalisait avec celui du Collège. Les allées étaient toujours propres et bien ratissées ; les gazons, verdoyants et rasés de frais ; les plates-bandes et les massifs qu'ornaient des oeillets, des tulipes, des narcisses, des phlox, disposés avec goût et symétrie.

Toute la population de Victoriaville garde encore un profond souvenir des Frères qui se dévouèrent à la première heure sous la direction du vaillant Directeur, du zélé éducateur, du religieux parfait que fut le Frère Justin. Je dois ajouter que le bon Frère Justin avait le don de gagner la confiance des autorités civiles et religieuses, l'estime des populations, l'affection des Frères et des élèves. Son secret lui n'était un mystère pour personne, c'est qu'il était toujours d'humeur égale, affable, patient ; il n'était pas grondeur.

En 1910, l'Académie avait inscrit 260 élèves ; le nombre était exorbitant pour la grandeur du local. La commission scolaire conçut alors un plan d'agrandissement et le mit aussitôt à exécution.

En septembre 1911, quand le Frère Ls-Charles prit la direction de l'Académie, les gros travaux étaient finis ; mais que de petits détails restaient à faire. Le Frère Ls-Charles qui, par nature, affectionne l'ordre et le travail bien fait, se mit en mesure de combler

ces lacunes, de pourvoir à ces petits riens qui sont parfois très utiles, indispensables même. D'ailleurs, en fait d'éducation, il n'y a rien de petit, même sous le rapport de l'aménagement et de l'entretien du local.

Il ne borna pas là ses talents et ses activités. Il veilla au bon fonctionnement des classes, au progrès des élèves ; et, l'on vit bientôt la vie intellectuelle et morale de la jeunesse s'épanouir sous l'action bienfaisante de son dévouement comme la fleur que vivifie la rosée fécondante du matin et qu'échauffe et colore le soleil des jours radieux.

Pendant les deux années que le Frère Ls-Charles dirigea l'Académie, il se fit de la bonne besogne et le niveau intellectuel s'accrut sensiblement. Il est juste de noter que la classe des finissants était en de très bonnes mains. Le Frère André a toujours fait preuve de rares talents pour l'enseignement. Il possédait non seulement les connaissances indispensables pour la formation de l'esprit et du cœur mais encore une foule de notions superflues et brillantes pour captiver l'attention et faire aimer la classe. Et c'est grâce à ce savoir qu'il obtint du succès et qu'il arrive avec une facilité surprenante à élargir les cadres des programmes officiels et à lancer de jeunes intelligences dans les études abstraites de la géométrie théorique, de la trigonométrie, de l'arpentage, voire même de l'astronomie.

Le Frère Emilien, qui succéda au Frère Ls-Charles, en 1913, mit toute son âme à maintenir le bon renom de l'Académie et sa marche rapide dans la voie du progrès.

Estimant avec les meilleurs pédagogues, que les jeux constituent une excellente gymnastique et sont dans une école les plus grands protecteurs de la santé, de la gaieté, voire même de l'innocence et de la bonté, il suscita un grand enthousiasme pour les sports nationaux. Son intention n'était pas de former des hommes de sport, encore moins de créer quelque étoile de force ou d'adresse, mais simplement de rendre la jeunesse plus apte aux études sérieuses. Il faut que le corps acquière ou conserve une heureuse santé pour être un bon et précieux serviteur de l'âme qui serait impuissante sans ce collaborateur.

Il porta aussi une attention toute particulière sur l'écriture qui a un rôle à jouer dans l'éducation. "Un écolier, répétait-il souvent, qui présente un devoir mal écrit n'est pas moins répréhensible que celui qui a les mains sales ou les vêtements déchirés. Il est aussi nécessaire de bien conduire sa main dans l'écriture que de se tenir droit et de marcher en rangs ordonnés. Quand la main est aigrie à mettre la netteté dans la forme, l'esprit a moins de peine à l'établir dans les idées."

Le 12 juin 1918, eut lieu, à Victoriaville, dans la salle du théâtre Victoria, le 26ème Congrès des Commissaires d'écoles organisé par M. l'Inspecteur Thomas Warren.

Les élèves des classes supérieures de l'Académie ainsi que les chœurs de la Petite Maîtrise y assistèrent pour rejoindre l'auditoire et chanter de leurs plus belles voix des chansons canadiennes. Si les orateurs furent écoutés attentivement, si les organisateurs regrettèrent de sincères félicitations, les élèves et les chœurs de l'Académie ne furent pas moins applaudis et félicités pour leur bonne tenue et leur entrain à chanter les vieilles chansons de chez nous.

En septembre 1918, Victoriaville fut témoin d'un Congrès Eucharistique régional très solennel, que l'Histoire a consigné comme l'un des événements religieux les plus grandioses et les plus importants de notre pays. Les Frères de l'Académie avec l'aide entendue de quelques Frères de la maison-mère d'Arthabaska firent à cette occasion tous les préparatifs d'une messe en plein air sur le terrain scolaire.

Ils n'épargnèrent rien pour dresser un autel digne de l'auguste sacrifice qui devait s'accomplir ; mais une pluie drue et fine ne permit pas l'exécution de cet article du programme.

C'est en 1919, que le Frère Hilaire prit la direction de l'Académie. Il apporta ses meilleurs soins aux petites classes dont l'importance est capitale pour une école. Il obligeait les titulaires, et lui-même payait largement de sa personne, à faire de la lecture à outrance.

Au printemps de l'année 1921, quand le Frère Antoine, Provincial, conçut le génial projet d'ériger un monument au Sacré-Cœur en face de la maison-mère d'Arthabaska, pour commémorer le premier centenaire de l'Institut, tous les Frères de la Province ainsi que leurs élèves furent invités à fournir une obole. L'Académie la fit généreuse grâce à une vente de

grandes images du Sacré-Cœur apparaissant à Sainte Marguerite-Marie et à un concert sacré organisé par M. Lucien Daveluy, qui eut un succès sans précédent.

Vers la fin de juin 1922, l'Académie célébra par une fête tout intime les services éminents que, pendant 25 ans, en qualité de Directeur, le Frère Hilaire avait rendus à la noble cause de l'éducation chrétienne.

Le 14 juin 1925, elle se pressait encore pleine d'affection et de reconnaissance autour de son chef vénéré pour célébrer ses noces d'or de vie religieuse. La fête fut grandiose grâce à une organisation parfaite et à un programme judicieusement élaboré par les chers Frères Bertin et Hormisdas. Le clergé de la paroisse et les membres de la Commission Scolaire prirent part au banquet, félicitèrent chaudement le héros de la fête et lui présentèrent comme gage de leur estime et de leur admiration une magnifique canne à pommeau d'or. Le Frère Hilaire, après un demi-siècle de sacrifices et de dévouement à l'œuvre sublime de l'éducation de la jeunesse, avait bien le droit de compter sur cet hommage de félicitations et de vœux de bonheur et de longue vie.

Le Frère Hilaire a laissé à Victoriaville une réputation bien méritée d'apôtre de l'Eucharistie, d'apôtre du catéchisme. C'est lui-même qui préparait chaque année les tout petits enfants à recevoir, pour la première fois, le Dieu de l'Eucharistie. Il y mettait un zèle, un dévouement, vraiment admirables.

A l'époque de la Communism solennelle, il s'occupait activement de ce groupe d'enfants. Il les rassemblait chaque jour dans une classe et s'assurait par lui-même s'ils savaient bien leurs prières, la lettre du catéchisme diocésain ; s'ils avaient l'intelligence suffisante de la doctrine chrétienne. Se rappelant que l'enfant n'est pas simplement une cire molle, mais bien une force, une activité qu'il faut exciter, diriger, il s'efforçait de le faire penser, réfléchir, pour l'amener à traduire en actes ces nobles principes qui sont à la base de toute vie chrétienne. Ainsi faisait-il une œuvre d'éducation morale, de sanctification des âmes que les familles et le clergé appréciaient vivement. Aujourd'hui, la jeunesse qui a bénéficié de ses soins, marche plus alerte dans le chemin de l'honneur et du devoir et bénit celui qui leur a donné de si solides leçons.

Aux vacances de 1926, l'Académie dirigée par le Frère Eraste fut

restaurée de fond en comble : la toiture et les fenêtres furent peinturées, les murs à l'intérieur blanchis, les boiseries imitées, les calorifères bronzés, les planchers refaits en partie et huilés. Elle fut aménagée pour trouver place à deux classes nouvelles et pourvue de quelques commodités fort désirables : corridors au 2e et au 3e étages ; système de chauffage à l'huile automatique, l'ess. Holden-Morgan ; salle de récréation agrandie. Les cabinets d'aisance furent relégués dans une annexe ad hoc bien éclairée, bien ventilée, et d'accès facile par dedans et par dehors.

Grâce à ces travaux d'aménagement et d'embellissement, l'Académie St-Louis de Gonzague se range dorénavant parmi les institutions similaires de premier ordre. Elle abrite actuellement tout près de 500 élèves répartis en 12 classes.

Ce qui fait le charme de cet établissement, ce n'est pas tant son installation et son confort que la saine propriété qu'il occupe et que la nature et les ans ont gracieusement embellie.

Le site est agréablement d'un parrain, d'un bosquet, d'une promenade, d'une promenade bordée de sapins, d'un potager ; d'une cour de récréation qui permet à sept clubs de balle au camp d'évoluer ensemble, sans encombre ; d'un petit bois de cèdre qui arrête dans leur course folle les vents redoutables de l'ouest ; d'un pâturage qu'arpenent en broutant une belle et grosse vache laitière. C'est unique parmi les écoles sous-contrôle dirigées par les Frères du Sacré-Cœur en Canada.

Le programme des études est celui des écoles primaires élémentaires et complémentaires. Les matières de la section commerciale y sont enseignées avec soin : arithmétique, comptabilité, correspondance commerciale en français et en anglais, dactylographie, sténographie bilingue, écriture, droit commercial.

A tout élève qui est à même de subir un examen sérieux sur toutes les branches du programme de la 8ème année et d'obtenir une moyenne générale de 80%, un diplôme est délivré en bonne et due forme. Depuis une quinzaine d'années, l'Académie a délivré 3 ou 4 diplômes par an. Aujourd'hui, tous ces jeunes gens font bonne figure dans la société et occupent des places enviables dans le monde des affaires.

Si l'étude est à l'honneur, le sport ne l'est pas moins. Chaque classe a ses jeux de balle au camp, de ballon, de grotte, etc., suivant

les saisons ; et, toutes les dépenses sont défrayées par la Commission Scolaire. Les élèves ont toute liberté de jouer sur la cour de l'école après les heures de classes, les jours de congé et même pendant les longues vacances d'été. A l'occasion de la distribution des prix, Mgr Onil Milot et M. J. D. Gagné, Président de la Commission Scolaire, se font un devoir de les inviter à jouer sur le terrain de l'école. "C'est, disent-ils, une rassurante garantie pour les parents soucieux d'éducation et trop engagés dans les travaux pour avoir constamment leurs enfants sous leurs yeux."

Il faut ajouter cependant que le jeu est toujours subordonné à l'étude ; car, on n'ignore pas ce que le Général Castelnau disait un jour à la jeunesse de France : "La valeur de l'homme ne s'évalue pas en fonction de sa force musculaire, de sa capacité thoracique ou de la saillance de ses biceps ; elle se mesure surtout à l'élevation de son intelligence, à l'énergie de son caractère et à la bonté de son cœur."

Il existe trois organisations qui font beaucoup de bien et qui jettent un éclat particulier sur l'Académie : La Ligue du Sacré-Cœur, le Cercle du Parler français, la Petite Maîtrise. Un mot sur chacune d'elles.

Ligue du Sacré-Cœur.—La Ligue du Sacré-Cœur groupe sous les auspices du Sacré-Cœur les meilleurs élèves, ceux qui se distinguent le plus par leur travail et leur bonne conduite. Elle fut fondée ou du moins solidement organisée, en 1905, par le Fr. Calixte.

Affiliée à l'Archiconfrérie de l'Apostolat de la Prière, elle a pour but de faire fleurir parmi ses membres la piété, l'amour du travail, l'esprit de discipline et de régularité ; de développer et de fortifier l'esprit chrétien par la pratique de la dévotion au Sacré-Cœur, la réception fréquente et fervente des sacrements de Pénitence et d'Eucharistie ; enfin de les initier à l'Apostolat de la parole et surtout de l'exemple.

Elle a son drapeau et sa bannière ; et, tous ses membres ont un insigne sur lequel on lit l'inscription : "Que votre règne arrive !" Ce drapeau et cette bannière tout en soie sont sortis des ateliers de Victor Perret et Cie, de Lyon (France).

Cette organisation simple mais efficace produit beaucoup de bien dans une Académie de garçons quand elle a l'avantage d'avoir à

sa tête un Directeur zélé et persévérant.

Le Cercle du Parler Français.—Le Cercle du Parler français fut fondé en 1925. Il a pour devise cette parole de Mgr P. E. Roy, archevêque de Québec : "Que notre langue s'épure, se corrige et soit toujours saine et de bon aloi." Son but est d'épurer le langage de la jeunesse, d'améliorer la prononciation, de développer le goût de la littérature française. Pour cette fin, les membres du Cercle sont tenus de veiller scrupuleusement sur leur langage et leur prononciation, de se corriger mutuellement, de prêter un généreux concours aux séances littéraires qu'organise le Cercle tous les deux ou trois mois. Le programme de ces séances, qui ne varie guère, comporte des débits de morceaux choisis, des compositions sur des faits d'actualité, des listes d'expressions fautes avec leurs correctifs, un ou deux discours par le Président et le Directeur, soit pour exalter la langue française, soit pour glorifier une des nobles et grandes figures de l'épopée canadienne.

Par cette organisation, les jeunes gens enrichissent leur vocabulaire, s'assimilent des idées et des expressions nouvelles, améliorent leur prononciation, triomphent de leur timidité naturelle, se forment aux bonnes manières ; en un mot, apprennent à bien dire.

La Petite Maîtrise.—La Petite Maîtrise n'est pas restée sous le boisseau jusqu'à ce jour. L'an dernier, le rédacteur de la chronique musicale du journal "L'Action Catholique" la révélait au public. Il en parlait pertinemment l'ayant vue à l'œuvre et s'étant dûment informé d'elle auprès de son Directeur.

Elle compte 55 à 60 membres répartis en deux divisions ; chacune d'elles a une demi-heure de solfège et de chant par jour de l'année scolaire. Se joignant au chœur paroissial des hommes, elle donne un éclat et une valeur spéciale aux offices de l'Eglise. A l'école, elle assure l'intéressante tenue des séances littéraires et des séances de fin d'année.

Puisse la Petite Maîtrise chanter longtemps en de suaves mélodies les sublimes harmonies des œuvres divines sur la terre en attendant l'heureux jour d'unir sa voix aux chœurs angéliques qui chantent dans la céleste patrie le cantique de gloire qui ne doit jamais finir !

Avec l'année 1928, l'Académie St-Louis de Gonzague compte donc

30 ans d'existence ; elle court allègrement vers son cinquantenaire, l'âme pleine d'énergie et d'espoir. Elle va à grands pas dans la voie du progrès et de la prospérité sous l'œil de Dieu et de son Patron.

Toute une phalange d'éducateurs apôtres y ont mis jusqu'à ce jour la meilleure part de leur cœur et de leur vie. Honneur et gratitude à tous ces vaillants amis de la jeunesse mais surtout gloire et reconnaissance au Sacré-Cœur qui a béni leurs labeurs et leur a donné la fécondité. Honneur et reconnaissance à la Commission Scolaire qui, toujours fidèle à sa mission, s'est dévouée sans compter pour procurer à la jeunesse tous les avantages d'une forte éducation intellectuelle et morale. Honneur et reconnaissance à l'illustre promoteur de cette œuvre, M. l'abbé J. U. Tessier, dont les générations se feront un bonheur de bénir son nom et de publier ses insignes bienfaits. Honneur et reconnaissance à Mgr Onil Milot, curé de Victoriaville, qui, depuis 1913, continue son ministère de dévouement et de charité aux Frères de l'Académie et à la jeunesse qu'ils dirigent. Apôtre zélé, homme de grande vertu, prête savant et de longue expérience, directeur éclairé et prudent, il exerce une souveraine influence sur les jeunes gens qui se confient à lui sans réserve. Sa grande préoccupation est de les amener à la pratique de leurs saints devoirs, d'enflammer leurs cœurs d'amour pour Dieu, l'Eglise et la Patrie, d'insinuer dans leurs esprits de bons principes et de saines convictions ; en un mot d'édifier des hommes de caractère.

En retour de tant de bienfaits, qu'il daigne agréer en ce jour l'hommage de profonde estime et d'inaltérable reconnaissance que les Frères du Sacré-Cœur de l'Académie et leurs élèves sont heureux de lui offrir par la voix du journal.

En vente à La Librairie de "L'Union" "Nitor", un poli spécial pour pianos et meubles. Prix 50 sous.

Aussi "Nitorine" nettoie et blanchit l'ivoire des notes de pianos. Prix \$1.00.

Si vous avez un membre de votre famille, ou des parents qui meurent, n'oubliez pas de faire imprimer des cartes mortuaires sur lesquelles sont imprimées de belles prières, pour distribuer à vos parents et vos amis.

Revue d'actualité Frontenac ~ par F. Mesurier.

De quoi vous intéresser

Frontenac Export Ale



FÈVES AU LARD



HIRONDELLE



COMME CHEZ NOUS

GRANDE VENTE DE Manteaux pour Femmes et Fillettes Capots pour Hommes et Garçonnetts Habits pour Hommes et Enfants Robes et Chapeaux pour Dames

Les Prix suivants seront en force à
La Maison Ouellet
Depuis **Lundi le 10 Déc.**
jusqu'au **1er Janvier 1929**

Un magnifique Calendrier '1929' sera donné avec chaque achat

MANTEAUX pour Dames—Peluche frappée noire—Collet Châle et manchettes en Renard brun foncé—Entre-Doublure en feutre—Doublure en satin fleuri—Chauds—Valeur régulière \$35.—Prix de vente de fin d'année. **\$18.90**

MANTEAUX pour Dames—Broadcloth tout laine—Collet Châle et manchettes en Pelletterie—Très bien doublés—Bleu—Rouge—Noir et Sand—Valeur régulière \$22.00—Prix de vente de fin d'année **\$14.90**

MANTEAUX pour Fillettes—Drap velours tout laine—Collets et manchettes en Pelletterie—Grandeur 10 - 12 - 14 et 16 ans. Valeur régulière \$12.00 et \$15.00—Prix de vente de fin d'année **\$8.98**

CAPOTS pour Hommes—Gris fer et Brun foncé—Grands Collets—Valeur régulière \$18.00.—Prix de vente de fin d'année **\$12.90**

CAPOTS pour Hommes—Bleus-marine—Doublure en Peluche—Entre-Doublure de feutre—Unis et rayés—Pesants et chauds—Valeur régulière \$25.00—Prix de vente de fin d'année **\$18.90**
Valeur régulière \$22.00—Prix de vente de fin d'année **\$15.50**

CAPOTS pour Garçons—Gris—Bruns foncés et Bleus—Valeur régulière \$12.00—Prix de vente de fin d'année **\$6.98**

CAPOTS pour Garçons—Grandeurs jusqu'à 18 ans—Bleus foncé—Doublure en peluche—Entre-Doublure en feutre—Prix régulier \$18.00—Prix de vente de fin d'année **\$12.90**
Prix régulier \$15.00—Prix de vente de fin d'année **\$9.98**

HABILLEMENTS POUR LES FETES

HABILLEMENTS pour Hommes—Serge Fleuve et Noire—Simple et Double Breast—Doublures en Satin rayé—Ce qu'il y a de mieux—Serge pesant 18 onces—Teinture garantie—Prix régulier \$32.50—Prix de vente de fin d'année **\$24.50**
Serge pesant 16 onces—Prix régulier—\$25.00—Prix de vente de fin d'année **\$19.90**

HABILLEMENTS pour Hommes—Tweed et Worsted—Gris Pâles et foncés—Fournitures de 1ère classe—Simple et Double Breast—Prix régulier \$25.00—Prix de vente de fin d'année **\$19.90**

HABILLEMENTS pour Garçons—2 Paires de "Bloomers"—Noirs et Bleus—foncés—Double-Breast—Prix régulier \$8.50—Prix de vente de fin d'année **\$6.90**

CHAPEAUX pour Dames—La balance de nos chapeaux d'automne—Valeurs de \$3.00 à \$5.00—Prix de vente de fin d'année **\$1.98**

TOILE A ROULEAUX	TOILE A NAPPES	ELASTIC A LINGERIE
Toute toile 9 cents la verge	Toute toile 49 cents la verge	Fini soie 7 vgs pour 25 cts
FLANELLE A ROBES	TAPIS CIRE	SAVON DE TOILETTE
54 pcs de large Toutes les nuances 98 cts la verge	Nouveaux dessins pour les Fêtes 44 cents la verge	Bien parfumé Gros morceaux 7 pour 25 cts
PRELART — PRELART	CHEMISES "Broadcloth"	GANTS CHAMOISETTE
Deux nouvelles pièces Beaux patrons 48 cts la verge	Pour Hommes Couleurs assorties 95 cts chacune	Pour Dames Bonne qualité 49 cts la paire
SERVIETTES TOILETTE	COLLETS NEGLIGES	SAVON COMFORT
Toute toile Très Spécial 29 cts la paire	Pour Hommes Blancs seulement 8 pour 98 cts	10 Caisses Profitez-en 10 pour 45 cts

NE MANQUEZ PAS DE VOIR NOTRE DEPARTEMENT DE JOUETS
LA MAISON OUELLET, Arthabaska

d'avoir de beaux établissements comme garages. Nous en avons déjà trois qui font honneur à la ville et l'an prochain, il y en aura un autre qui sera aussi un ornement. Voilà qui nous indique que l'argent circule abondamment.

—M. Robert Astell, gérant de notre banque Canadienne Nationale, qui a été assez malade, est assez bien pour vaquer aux affaires de la banque.

—M. le dentiste Fréchette prendra ses bureaux et sa demeure dans la belle bâtisse érigée par M. Philippe Auger, à la place de l'ancienne demeure de la famille J. Z. Auger.

—M. J. A. O. Talbot, notre vaillant et progressif propriétaire du Manoir Victoria, qui a été assez malade, il y a quelque temps, est assez bien pour vaquer à ses affaires. Nous souhaitons à M. Talbot bonne et solide santé.

—MM. Gagné et Fournier ont vendu tout leur avoir, boutique de boucherie et épicerie à M. Albert Gagné, un des associés.

—M. Jacques, de Ste-Cécile, Co. Nicolet, est venu passer quelques jours chez sa parente, Mme J. Timmermans.

—Nous aurons une belle messe de minuit. Il y a des préparatifs.

—Oubliez pas que pour bien placer vos assurances vous vous adressez chez M. Auguste Bourbeau, No. 84 Rue Notre-Dame, Victoriaville.

FEU MONSIEUR NAP.-T. DUSSAULT

M. Napoléon T. Dussault est décédé à Sherbrooke, mercredi dernier.

Né à Sherbrooke il y a 86 ans, le défunt était le fils de M. Germain Dussault, établi à Sherbrooke depuis plus de cent ans. Il débuta en affaires en 1866, fut marchand pendant un grand nombre d'années et fut longtemps président de la Compagnie d'Exposition des Cantons de l'Est. Il a été réputé comme l'un des hommes d'affaires les plus importants de la région de Sherbrooke, au développement de laquelle il s'est intéressé et a grandement contribué.

Il y a moins d'un an, M. et Mme Napoléon-T. Dussault célébraient, à Sherbrooke, leurs noces de diamant.

Pour pleurer sa perte, M. Dussault laisse, outre son épouse, née Malvina-G. Desève, ses enfants : Dr N.-A. Dussault, de Québec ; J.-C.-H. Dussault, C.R., de Montréal ; Mme J.-P.-H. Massicotte, de Victoriaville ; Mme J.-C. Saint-Pierre, de Sherbrooke, et Mme J.-Edouard Thivierge, de Montréal, et un grand nombre de petits-enfants.

Ham Nord

—La semaine dernière eut lieu le mariage de Mlle Antoinette Picard, fille de M. et Mme John Picard et M. Camille Meunier, fils de M. et Mme J. Meunier, de Danville. Les pères respectifs servaient de témoins aux nouveaux époux qui éliront domicile à Kingsey Falls.

—M. Napoléon Ruel ayant vendu ses propriétés à M. Narcisse Grenier, est allé s'établir à Garthby ayant acheté les propriétés de M. Alexandre Drouin. M. Ruel continuera le transport des malles entre Garthby et Ham Nord, qui était fait par M. Drouin.

—Le docteur Bécotte, d'Arthabaska, était de passage dans la localité pour soins professionnels à M. Delia René, malade depuis 8 jours. On nous apprend le départ de M. René pour l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska. Nous lui souhaitons prompt guérison.

—M. et Mme Octave L'Heureux, de St-Rémi de Tingwick, M. et Mme Arthur René, de Beaudoin Centre, au chemin de leur père, M. Delia René.

—M. et Mme Alcide Garneau et leurs enfants, Mme Ulric Tardif se sont rendus, dimanche dernier, à St-Adrien de Ham, visiter M. et Mme Alphonse Richer.

—MM. Ulric et Xavier Tardif, de passage à Victoriaville, par affaires.

—M. Albert Lehouiller est retourné à Victoriaville, continuer ses études.

—M. et Mme Victor Guertin, M. et Mme Pitre Marcotte sont allés à Disraeli, visiter chez M. Louis Guertin.

—Un fils est venu dire domicile chez M. et Mme Arthur Goulet, (née Adrienne Gendron). Parrain et marraine, M. et Mme Gendron, de Wotton, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mme Narcisse Goulet.

DECES DE M. LOUIS LAMBERT

Samedi, le 1er décembre, à 9 heures, est décédé M. Louis Lambert, à l'âge de 73 ans et 6 mois, d'une syncope de cœur.

Il laisse pour pleurer sa perte son épouse inconsolable, née Marie Sinclair, sa fille, Mlle Alphonsine Lambert, de Montréal ; ses frères, MM. O. Lambert, de Bromptonville ; Benjamin Lambert, de Plessisville ; Moise Lambert, de Victoriaville, et Joseph Lambert, de Ste-Hélène de Chester ; ses beaux-frères, MM. Nazaire Dubois, de Ste-Etienne de Lauzon ; V. Camiré, de Exeter, N. H. ; Joseph Gendron, Lucien Morin, de Val Brillant ; Joseph Sinclair, Jean-Baptiste Sinclair, Joseph Couture, Emile Bernier, de Matane ; Chs F. Doeg, d'Amesbury, Mass. ; Emile Roy, de Newburyport, Mass. ; ses belles-sœurs, Mmes D. Sirois, de Boston, Mass. ; A. Sinclair, de Val Brillant ; F. Lambert, de Ste-Hélène de Chester.

Le défunt était porté par ses neveux : MM. François Camiré, Arthur Binette, Alfred Cloutier, de Victoriaville, Frank Huot, de Chaudière Station, Joseph Gagné, de St-Valère ; Joseph Lambert, de Ste-Hélène ; M. Joseph Gagnon, de St-Rosaire, portait la croix.

Télégrammes de sympathies : Mmes D. Sirois, de Boston, Mass., et Chs F. Doeg, d'Amesbury, Mass.

Offrandes de messes : MM. et Mmes O. Lambert, la famille Ph. Lambert, de Bromptonville ; M. et Mme Roméo Desmarais, de Québec ; Mlle Alphonsine Lambert, de Montréal ; la famille Donat Hains, de Sherbrooke ; Mme H. H. Guay, de Victoriaville.

Témoignages de sympathies : MM. et Mmes J. O. R. Guay, Séraphin Croteau, Moise Lambert, X. Ducharme, J. W. Paris, Ena Fréchette, J. O. Dubuc, Géd. Foucault, Edmond Perrault, J. Arthur Gaudet, J. E. Cantin, Georges Dupont, Mmes H. H. Guay, J. N. Mailhot, M. et Mme J. D. Gagné, Cyrias Thiébault, Raymond Legendre, Arthur Binette, Mmes A. Proulx, F. X. De Billy, Dominique Faucher, Eug. Pratte, MM. et Mmes R. Paradis, R. de Villers, A. Larouche, Joseph Lambert, Arthur Poiras, Emile Amyot, Jean-Baptiste Comeau, François Camiré, Évangéliste Auger, Alfred Laroche, Thomas Buteau, Théodore Désilets, Alfred Couture, J. O. Talbot, Ernest Auger, Dr Drouin, Notaire Joseph Désilets, Mme et Mlle Thiébaud, Mme Daigle, Mlle Drapeau, Robert Astell, gérant de la Banque Canadienne Nationale, MM. et Mmes Joseph Faucher, Alcide Poiras, Mme J. Labbé, Mlle Larivière et Turgeon, la famille E. O. Audet, Louis Philippe Lambert, Léo Turcotte, tous de Victoriaville ; MM. et Mmes F. Lambert, Joseph Lambert, Alfred Lambert, Elphège Baril, de Ste-Hélène de Chester ; Joseph Gendron, Lucien Morin et Ant. Sinclair, de Val Brillant ; Paul Sinclair, Joseph Sinclair, Emile Bernier, Joseph Couture, Jean-Baptiste Sinclair, de Matane ; M. Benj. Lambert, Mlle Léa Jam et Marie-Louise Vigneault, de Plessisville ; MM. et Mmes Edmond Dubois, Nazaire Dubois, de Saint-Etienne de Lauzon ; Lauréat Paradis, Frank Huot, Arthur Gagné, de Chaudière Station ; J. Carrier, de Charny ; Emile Lambert, l'abbé Robert Bernier, de Québec ; Joseph Héroux, de Sorel ; J. A. Fortier, de Montréal.

Conduisait le deuil : ses frères MM. O. Lambert, Bromptonville ; Benjamin Lambert, Plessisville ; Moise Lambert, Victoriaville ; ses neveux et nièces, M. et Mme Jos. Gagnon, François Camiré, Alfred Couture, Frank Huot, Arthur Binette, Joseph et Alfred Lambert, Elphège Baril, Lauréat Paradis, Paul Sinclair, Louis-Philippe Lambert, Léo Turcotte et une foule d'autres.

A la famille éplorée nos sincères condoléances.

La famille de M. Louis Lambert remercie bien sincèrement tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, télégrammes ou assistance aux funérailles.

Nous venons de recevoir à La Librairie de "L'Union", à Arthabaska, un Orthophonie Victrola, avec un assortiment de disques, aiguilles, etc., Victor, "La Voix de son Maître". Prix modérés. Catalogues et listes de prix envoyés sur demande.

La Lutte contre la Tuberculose

L'Institut Bruchési fait appel, depuis quelques jours, à la générosité de notre population en faveur d'une œuvre éminemment patriotique et nationale : la lutte contre la tuberculose qui fait encore beaucoup trop de victimes chez nous.

L'Institut a adressé des enveloppes contenant un certain nombre de timbre de Noël et les citoyens sont invités à retourner l'enveloppe incluse dans l'envoi au comité du Timbre avec leur souscription. Ce n'est pas un bien grand trouble qu'occasionne, là, l'Institut Bruchési et il pourra accomplir tant de bien avec l'aide de tous ceux qui sont en mesure de le donner !

La lutte contre la tuberculose devrait entraîner les meilleures volontés dans la grande armée des combattants. La tuberculose nous ravit tous les ans des centaines de vies que nous aurions pu conserver si nous avions été en mesure de leur fournir les soins indispensables à leur état. Pour cela, comme pour toutes choses, il faut de l'argent et cet argent ne peut venir que de ceux qui voudront bien assurer leur appui moral et matériel dans la campagne entreprise depuis quelques années.

Nous n'avons donc pas à hésiter. L'Institut Bruchési nous adresse à tous un appel facile à comprendre : sachons y répondre avec la plus grande et la plus sincère générosité.

NAISSANCE

M. et Mme Georges Blanchet, de Ste-Hélène, font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, baptisée sous les prénoms de Marie-Philomène-Thérèse. Parrain M. Adéard Blanchet ; marraine, Mme Alfred Roy, grand-père et grand-tante de l'enfant. Porteuse Mme Arthur Morin.

AGENTS DEMANDES

Détaillez la grande ligne des Produits Familex et faites de \$25.00 à \$50.00 par semaine, plus de 150 items comprenant articles de toilette, produits domestiques, médecine vétérinaire. Catalogue et proposition envoyés sans obligation.

LA CIE FAMILIX,
4785 Ste-Catherine Est,
Montréal.
13 déc.—1 f.

BELLES VOLAILLES A VENDRE

Vu le manque d'espace, M. THEOPHILE DUBUC, 25 Rue St-Jean-Baptiste, Victoriaville, désire réduire son troupeau de volailles. Il vendra de belles poulettes Rhode Island Rouges, nées de bonnes pondeuses en avril, au prix de \$1.50 l'unité ou par lot de six \$1.25 chaque.

Vous êtes invités d'aller le voir si vous voulez vous procurer de belles volailles.

13 déc.—1 mois.

RENARDS

Je prends de 45 à 60 renards par 4 à 5 semaines. Je puis enseigner à tout lecteur de ce journal comment le faire. Ecrivez pour avoir renseignements.

W. A. HARLEY,
Stansstead, Qué.
13 déc.—12 f.

leurs extraordinaires

EN FAIT DE CHAPEAUX

Un grand assortiment de Chapeaux tissés or et argent, dans de nouveaux effets.

Valeur de \$5.50 pour \$2.98

Valeur de \$4.25 pour \$1.98

Chapeaux en satin, velours et feutre, derniers modèles et nuances nouvelles.

Mme A. HENRICHON,
Victoriaville.
13 déc.—2 f.

A LOUER

Grand magasin, grandes vitrines, lumière électrique, deux hangars, fournaise, le meilleur centre commercial de Danville, au Carré, en face Banque de Commerce. Aussi maisons et plusieurs terres à vendre.

S'adresser à
JOS. MASSON,
Danville, Qué.
6 déc. 2 f.

DIFFERENTES MANIERES D'AIDER NOTRE JOURNAL

- 1.—En s'y abonnant ou en payant son abonnement.
- 2.—En lui procurant de nouveaux abonnés.
- 3.—En le faisant lire.
- 4.—En lui apportant une collaboration littéraire.
- 5.—En sollicitant des annonces à son intention.
- 6.—En encourageant nos annonceurs, disant que vous avez vu leurs annonces dans notre journal.

DEMANDEZ

LE CALENDRIER ST-JOSEPH

Le Roi des Calendriers

Il est plus beau que jamais. L'image en couleurs représente Saint Joseph tenant l'Enfant Jésus dans ses bras. C'est un pur chef-d'œuvre. On ne saurait trouver une plus belle image pour orner son foyer. Les chiffres sont très gros et en couleurs. Les pages du calendrier fourmillent de renseignements précieux et de pieuses pensées. C'est vraiment le plus beau, le plus complet, le Roi des Calendriers. Prix 50 cents, poste payée.

Couvent St-Joseph,
96, Chemin Ste-Foy, Québec.
Veuillez trouver ci-inclus 50 cents et m'envoyer le Calendrier St-Joseph.

Nom
Adresse
6 déc. 1 m.

LE SAMEDI

NUMERO DE NOEL

Le numéro de luxe de Noël daté du 22 décembre sera en vente à la Librairie de "L'Union", à Arthabaska, le mardi, 18 décembre.

Nous vous prions de nous faire parvenir vos COMMANDES le plus tôt possible.

Vous connaissez déjà la valeur du numéro spécial de NOEL. Soyez convaincu que celui de 1928 est encore plus beau et plus intéressant que ceux des années passées. Il comprend :

- 80 pages ;
- Une couverture attrayante en quatre couleurs ;
- 1 gravure en cinq couleurs de 8 1/2 x 12 pouces ;
- Un morceau de musique : "LE NOEL DE L'ERRANT", musique de G. Agostini ; paroles de F. de Verneuil ;
- Chroniques diverses ;
- Nombreuses nouvelles sentimentales illustrées ;
- Un nouveau feuilleton : "LA DOULEUR D'AIMER" par Ely Montclerc.

Un deuxième feuilleton littéraire par DELLY.

Prix 10 sous. Par poste 15 sous.

Rendez votre demeure ATTRAYANTE avec les Papiers-Peints

Base de toute jolie décoration
Largeur reconnue 19 1/2 pcs

Les papiers-peints ne sont pas seulement recherchés par la grande variété des dessins de goût parfait.

Ni pour l'exquise harmonie de leurs couleurs, de dessins charmants, de tissus authentiques. Mais sa vogue provient de son bas prix.

On peut rendre une chambre élégante, dans tout le sens du mot, pour une somme presque insignifiante.

Veuillez passer chez nous, et nous nous ferons un plaisir de vous le prouver.

Un assortiment complet de nouveaux patrons vient de nous arriver, et nous aimerions vous les faire voir, sans que vous ayez à acheter quoi que ce soit.

En vente à "La Librairie de L'Union", Arthabaska, P. Q.

Venez visiter notre Librairie. Vous serez les bienvenus et vous aurez une idée de ce que nous avons en magasin.

L'HEURE SEREINE

J'ai souvenance d'un soir de septembre. Où bien heureux, dans un bosquet fleuri, Je goûtais les douces senteurs sans nombre, Qui s'exhalaient des fleurs, du bois, du ciel.

Un soleil de feu se cachait au loin. De grands baisers roses couvraient Neptune. La mer, tel un mosaïque divin, Apparaît rouge, rose, verte, brune.

La douceur de ce grisé soir m'inonde, Mon cœur, ivre en ce calme vespéral, Toujours voudrait demeurer près de l'onde, Mais le flot ramène au réel banal.

JEAN SYLVAIN.

22 mars 1928.

Nouvelles de Victoriaville

(De notre correspondant)

—Mme Auguste Bourbeau est revenue, mardi dernier, d'une promenade à Montréal.

—Il y aura une belle distribution d'étrennes aux enfants des Chevaliers de Colomb, aux salles des Chevaliers, le jour de Noël.

—MM. Thomas et Wilfrid Michel, industriels et cultivateurs, d'Arthabaska, étaient de passage, lundi.

—Il est question que nous aurons une industrie de meubles en fibre, et que dès les premiers jours de janvier, la nouvelle deviendrait officielle. Même on nous parle

d'une autre industrie.

—Nous avons eu une température douce toute la semaine. Ce serait signe de froid pour les fêtes.

—Le 13 décembre courant il y a un grand Euchar, aux salles des Chevaliers de Colomb.

—M. Favreau, de la banque Provinciale, nous a quittés, cette semaine, pour Montréal.

—La grippe existe réellement dans nos parages. Des nouvelles nous viennent de partout qu'elle cause des ennuis, mais rien de sérieux pour ceux qui savent faire bien attention. Il y a dix ans cet automne que la fameuse grippe a fait autant de ravages dans notre pays et par tout le monde. Cette fois, le retour est moins sérieux et on n'entend rarement parler de cas fatal.

—On nous demandait si la chlorine qui se met dans l'eau de notre aqueduc est dangereuse pour la santé. Un médecin nous dit que cette chlorine a pour but d'immiser l'eau contre les dangers des microbes et que la quantité qu'on ajoute à l'eau ne peut en rien causer de maladie ou d'affection. Dans tous les cas, avec le

filtre en janvier ou février, le goût et l'odeur auront disparu.

—L'audition des livres de notre corporation est terminée par un résultat satisfaisant et que nous aurons l'occasion d'examiner en temps nécessaire pour renseigner nos lecteurs.

—Miles Guimond et Grondin, de Beauharnois, qui ont passé quelques temps chez leurs parents, M. et Mme J. O. Carignan et Philippe Marchand, sont retournés.

—Nous avons appris avec chagrin le décès subit de M. N.-T. Dussault, de Sherbrooke, à l'âge avancé de 86 ans, père de Madame J.-P.-H. Massicotte, de notre ville. Les funérailles ont eu lieu lundi matin à Sherbrooke, au milieu d'un concours très nombreux de parents et d'amis. M. Dussault était un des anciens de Sherbrooke et a concouru au progrès de cette belle petite ville. Nous offrons nos profondes condoléances à Mme Massicotte ainsi qu'à sa famille. Le docteur Massicotte, Mme Massicotte, Mlle Thérèse Massicotte sont allés à Sherbrooke à cette occasion.

—Notre ville peut se vanter

Bouchers et Marchands

¶ NOUS venons de recevoir une grande quantité de papier à envelopper

KRAFT

Fabriquée spécialement pour les Bouchers, Marchands, etc., etc.

¶ EN QUALITE, IL VAUT DEUX FOIS LE PAPIER D'EMBALLAGE ORDINAIRE, C'EST POURQUOI IL COUTE MOINS CHER EN DEFINITIVE.

Recommandé particulièrement pour emballer les Marchandises Sèches, les Viandes, le Poisson, les Provisions, etc.

Une épaisseur suffit et vous avez plus de papier à la livre !

DOUBLE ECONOMIE !

Tenu en stock à notre Librairie en rouleaux de 6 pcs, 12 pcs, 18 pcs, 20 pcs et 24 pcs.

NOS PRIX SONT DES PLUS BAS 9 ET 10c. LA LIVRE.

PRIX SPECIAL PAR QUANTITE.

LIBRAIRIE DE L'UNION

ARTHABASKA, P. Q.

Une solidité à toute épreuve et une longue durée sont les points essentiels qu'exige tout acheteur dans le choix de

Harnais de Travail

CES QUALITES ECONOMIQUES SONT ASSUREES DANS LES HARNAIS

MARQUE  ALLIGATOR

Tout est solide, tout est valeur dans le harnais marque "Alligator." Pas de garnitures lourdes qui se détériorent en peu de temps et appesantissent ; mais chaque morceau de cuir, chaque boucle et chaque couture parfaitement proportionnés pour donner le meilleur service.

FABRIQUES PAR

Samontagne Limitée

Les plus grands manufacturiers de harnais au Canada.

QUEBEC MONTREAL
52 rue de la Couronne, 338 rue Notre-Dame Ouest

En vente chez tous les Bons Marchands.

A VICTORIAVILLE !

La Pharmacie du Dr J.-P.-H. Massicotte

Distributeur exclusif des fameux Produits REXALL et des remèdes de l'Abbé WARRE

VEND

Drogues, Remèdes, Patentes, Articles de toilette, Poudre, Savon et Parfums, Chocolats, Cigares et Cigarettes, etc., etc.



VEND

Articles de Librairie, Papier crêpe, Papier à Lettres, Tapissier, Argentier, Porcelaine, Verre taillé, Ivoire et Vaisselle, Articles de cuisine, Cahiers, Crayons, Plumes, Encre, etc., etc.

CASTORIA F.	35c.	LINIMENT BLANC NADRUCCO	25c.
SIROP LAMBERT	25c.	OVALTINE	50c. 75c. et 1.25
SIROP MATHEU	25c.	SIROP DE FIGUE et Senné REXALL	50c.
SIROP PIN BLANC, eucalyptol et miel, notre propre préparation	35c.	URASAL HORNOR	80c. et 1.50
TAROL	25c.	ABBEY'S SALT	30c. et 60c.
LINIMENT MINARD	25c.	FRUITATIVES	3 btes 1.25
Les Pilules DODD'S, GIN, MORO, ROSES et ROUGES	3 btes 1.25		
Les Tablettes "MASCOT" contre la constipation	50c. la bout. de 100		
Les Pilules Ferrugineuses Rouges "MASCOT" reconnues excellentes pour les femmes et les jeunes filles pâles	75c. la bout. de 100		
Café OPEKO	1 lb. 50c. Thé OPEKO		
PAT 1/2 livre, CACAO Lloyd's A	1/2 livre 49c.		

J'ai aussi le plaisir d'annoncer un très bel assortiment de cadeaux pour les Fêtes. VENEZ VOIR.

The Rexall Store

J.-P.-H. MASSICOTTE,

VICTORIAVILLE.

PROP.

L'ASSURANCE

est votre meilleure protection

Auguste Bourbeau

ASSUREUR

Assurances de toutes sortes

Règlement des réclamations avec une libéralité qui n'a jamais été surpassée.

84 rue Notre-Dame VICTORIAVILLE
Téléphone 157

GRAND BANQUET

(Suite de la 1ère page)

sur une partie importante du Domaine Public à des intérêts privés, que restera-t-il au public ?

Le territoire de la province est si vaste, les rivières et les lacs sont si nombreux, les forêts sont tellement étendues que l'on peut facilement concilier les intérêts du public avec notre système actuel de location. Je dois déclarer que, pour aucune considération, nous n'accordons de nouveaux baux à proximité des endroits habités ; ce sont autant de territoires que nous laissons au public. De même, sur le parcours du public du chemin de fer Transcontinental à travers la chaîne des Laurentides, nous avons réservé pour le public une zone de 10 milles de largeur de chaque côté de la voie ferrée. Mais nous faisons davantage.

Il existe à peu de distance de la cité de Québec une vaste réserve de 4,000 milles carrés ; c'est le Parc National des Laurentides. Ce parc embrasse une chaîne de montagnes délicieusement sauvages dans les ravins desquelles on ne compte pas moins de 1,500 lacs et où se trouve la tête de nombreuses rivières. Sous le rapport de la pêche, c'est une contrée encore vierge et il n'y a pas cent lacs qui soient pêchés régulièrement pendant le cours de la belle saison. Le seul poisson que l'on y trouve est la truite mouchetée. Elle est d'une vigueur exceptionnelle et elle défend sa vie avec un courage remarquable. Les pêcheurs à la ligne y ont pris, à la mouche, des truites de cinq à onze livres.

Quant à la chasse, elle a été jusqu'ici permise avec certaines restrictions pour le gros gibier seulement, alors qu'elle a toujours été défendue pour les animaux à fourrure. Je me demande s'il n'y aurait pas lieu d'imiter les grands parcs canadiens et américains et de ne permettre dans le Parc National la chasse qu'aux seuls sportsmen qui se servent de kodaks au lieu de fusils.

Cette belle, grande et fameuse réserve, nous sommes en train de l'organiser pour le plaisir de nos sportsmen. Nous avons construit des chemins qui, pendant la belle saison, permettent aux automobiles de s'y rendre et d'y circuler avec facilité. De plus, nous avons construit plusieurs camps qui sont loués au public à des prix fort raisonnables. Plusieurs de ces camps sont aménagés de façon à donner le plus de confort possible. En outre pour épargner aux sportsmen l'ennui d'apporter leurs provisions et de se ravitailler eux-mêmes, nous avons autorisé plusieurs de nos gardiens à servir une pension sur laquelle nous exerçons un contrôle et qui est excellente.

Grâce au charme de nos Laurentides, grâce à la quantité et à la qualité de la truite que l'on y trouve, grâce à l'excellent service que nous donnons, nous avons beaucoup plus de demandes que nous ne pouvons accommoder de sportsmen et c'est une des raisons pour lesquelles nous songeons à multiplier le nombre des camps que possède mon département dans le Parc National. Nous voulons donner à tous les sportsmen la chance de pouvoir passer quelques jours de vacances au sein d'un vrai paradis terrestre.

Lors de la dernière session de la législature, je me suis fait autoriser à créer des réserves de pêche et de chasse partout où les conditions permettent de le faire avec avantage. Il ne fait aucun doute que ces réserves peuvent produire des résultats fort appréciables et, en fait, dans l'Ontario comme dans un grand nombre des Etats du pays voisin, l'on a déjà constaté que les territoires avoisinants ces réserves étaient devenus beaucoup plus giboyeux qu'ils ne l'étaient auparavant. Dans notre province même, nous avons l'expérience des sanctuaires que nous avons établis, il y a quelques années, sur certaines îles du golfe St-Laurent, et plus spécialement, sur l'île Bonaventure pour la protection des oiseaux maritimes. L'expérience est concluante et il n'y a pas à hésiter à répéter cette expérience dans les autres parties de la province. J'ai actuellement un projet à l'étude pour établir, au cours de l'année 1929, plusieurs réserves de chasse dans le nord de Montréal, dans les Cantons de l'Est, ainsi que dans la région de Québec.

Je pense également à améliorer les conditions de la pêche dans les cours d'eau où le poisson se fait

maintenant plus rare, soit que ces cours d'eau ont été trop abondamment pêchés, soit que la pêche y ait été ruinée par des moyens prohibés par la loi. La province possède actuellement six établissements de pisciculture. Nous y élevons chaque année pour distribution dix millions d'alevins environ et quelques milliers de frétins de saumon, de truite mouchetée, du rainbow et de truite grise. Comme il est généralement admis aujourd'hui par toutes les autorités que la distribution d'alevins entraîne des pertes effroyables, n'est-ce pas M. Hoover qui prétendait que sur 500 alevins, 50 seulement avaient chance de réchapper ? — et que la distribution de frétins, au contraire, donne d'heureux résultats, nous avons décidé d'aménager nos piscicultures de telle façon que nous puissions élever une quantité beaucoup plus considérable d'alevins à l'état de frétin chaque année. De plus, nous désirons avoir un biologiste dont le travail consistera à enquerir sur la nature des eaux que nous voulons repeupler, sur la qualité et la quantité de nourriture qui s'y trouve et sur les chances que le frétin pourra avoir de survivre et de croître pour le plaisir des sportsmen. En outre, nous serons très heureux de donner une certaine quantité d'alevins gratuitement aux clubs qui se seront pourvus de nurseries et qui verront eux-mêmes à élever ces alevins à l'état de frétin pour repeupler leurs propres lacs. Dans tous les cours d'eau ouverts au public, nous verrons à faire cette distribution aux frais au gouvernement.

Nous avons dans la province de Québec un poisson magnifique que bien des provinces et bien des Etats nous envient, un poisson dont la vaillance est sans égale et qui se bat avec plus d'acharnement encore que la truite : je veux parler de la ouinanie, ce saumon d'eau douce qui fréquente spécialement les eaux du Lac St-Jean et de certains tributaires. Comment se fait-il que nous n'ayons pas encore de pisciculture pour élever alevin et frétin de ce superbe baillieur ? Une erreur a certainement été commise dans le passé et nous songeons à réparer cette erreur le plus vite possible. J'espère qu'il nous sera un jour possible de repeupler bien des cours d'eau de ouinanie pour la plus grande satisfaction de nos sportsmen.

Le fait d'élever les alevins et le frétin, et surtout, le fait de les distribuer dans les meilleures conditions possibles de succès sont deux choses très onéreuses pour le gouvernement et, par suite, pour les particuliers. C'est pourquoi tous les sportsmen devraient s'entendre pour faire une guerre sans merci à ceux qui, d'un coup de dynamite, font sauter une fraye menaçant de ruiner pour longtemps un cours d'eau où des centaines de gens y trouvaient chaque année un plaisir bien légitime et toujours nouveau. Dans tous les cas, pour enlever à certains braconniers l'envie de dynamiter des frayères afin d'alimenter le marché, j'ai pris l'initiative, l'an dernier, de défendre la vente de la truite. Cette restriction s'imposait et toute notre population, à peu d'exception près, l'a accueillie avec satisfaction. La truite, ne doit pas être commercialisée. Sur le marché au poisson, la truite peut valoir au maximum 35 cents la livre, alors qu'il est impossible d'évaluer sa valeur lorsque, bien vivante dans un cours d'eau, elle attire les sportsmen d'un peu partout, leur procure un réel plaisir et assure le pain quotidien à tant de guides. L'initiative que j'ai prise pour la truite devrait probablement être répétée pour les mêmes raisons pour l'achigan et c'est une autre question que j'ai actuellement à l'étude.

Et, puisque je parle de restrictions, laissez-moi vous rappeler que, l'an dernier, nous avons établi une saison de prohibition de cinq ans pour le caribou et que, du même coup, nous avons défendu le commerce de la viande de l'original et du chevreuil.

A l'instar de la truite, notre gibier ne doit pas être commercialisé. Mais, dans nos forêts, il n'y a pas que le gros gibier. Tout intéressant que soit le gros gibier pour le sportsman, il y a aussi les animaux à fourrure dont l'importance économique est considérable pour la province de Québec et qui fait vivre des milliers de trappeurs chaque année. Or, en sommes-nous sous ce rapport ? Bien que notre situation soit loin d'être désespérée, elle est tout de même loin d'être aussi brillante qu'elle était au début du siècle. Pour bien des raisons qu'il serait trop

long d'énumérer, il est avéré que les animaux à fourrure sont beaucoup plus rares qu'ils l'étaient et qu'il va nous falloir écarter les saisons de chasse. Mais nous ferons davantage. La fourrure de la province de Québec a une réputation des plus enviables. La raison en est bien simple : étant données la longueur et la rigueur de nos hivers, la nature donne à nos animaux sauvages un pelage tout spécial afin de permettre de vivre confortablement pendant nos nombreux jours de froid. Il convient donc de sauver ces animaux, ne serait-ce que pour la richesse de leur fourrure. Il convient également de donner à nos cultivateurs la chance de se faire un supplément de revenus, en utilisant leurs loisirs et nos longs hivers par l'élevage domestique des animaux à fourrure. La technique est aujourd'hui bien connue pour l'élevage de certaines espèces. Mais il reste bien d'autres espèces où la technique est inconnue et que les particuliers ne peuvent apprendre et maîtriser sans s'imposer des sacrifices fort considérables. Je puis donc vous annoncer que je travaille à établir dans la province une ferme provinciale d'expérimentation pour tous les animaux dont la fourrure a une valeur économique. Je crois que nous pourrions ainsi rendre un réel service, non seulement à nos éleveurs actuels, mais encore à toute notre population rurale et, du point de vue des sciences naturelles, peut-être pourrions-nous sauver à jamais d'une destruction complète des animaux tout à fait intéressants.

Il me reste maintenant à vous parler d'une réorganisation que je viens de terminer et qui ne pourra manquer de produire les meilleurs résultats pour la conservation de la faune. Notre corps de garde-pêche et de garde-chasse manquait d'efficacité, et bien des sportsmen s'en plaignaient, sans doute avec raison. Pour faire cesser un état de chose qui me paraissait préjudiciable à la province, j'ai donné congé à tous nos gardes-pêche et gardes-chasse, afin de pouvoir remplacer les mauvais éléments par des éléments plus jeunes, plus actifs et plus zélés. A l'heure où je vous parle, de l'extrémité du Labrador canadien jusqu'aux limites ouest de la province, nous avons quelques centaines d'officiers qui s'emploient avec la meilleure volonté du monde à faire observer nos lois de chasse et de pêche.

Tout le travail de ces officiers est suivi et contrôlé au jour le jour par des chefs que nous avons nommés à la tête de chaque district. Et ces chefs de district sont eux-mêmes des jeunes gens actifs et intelligents, convaincus de la nécessité de la protection, connaissant leurs territoires respectifs comme le creux de leurs mains, et bien décidés à faire cesser les abus. Les agents des terres, les gardes-feu, les gardes-forestiers sont tous des gardes-pêche et gardes-chasse. Il y a donc dans la province plus de 3,000 gardes-pêche et gardes-chasse.

Quelques mois encore de ce nouveau régime, et les braconniers ne manqueront assurément pas de crier à la persécution et, peut-être, trouverez-vous l'écho de leurs plaintes jusque dans les tribunes libres de nos quotidiens. Et, puisque les braconniers, j'en ai la certitude, feront appel à l'opinion publique, pourquoi les sportsmen ne s'efforceraient-ils pas eux-mêmes de faire la conquête du sentiment populaire pour le triomphe d'un programme de protection et de conservation ?

Vous venez de jeter les bases d'une puissante organisation qui devra recruter des adeptes dans toutes les parties de la province et dont le but est des plus louables. Je vous en félicite et je vous en remercie. La province ne pourra manquer de tirer un bénéfice considérable de votre association.

L'augmentation du gibier et du poisson dans la province signifie un revenu augmenté de plusieurs millions de dollars qui circuleront parmi nos cultivateurs, au bénéfice de toute la province. Mais ce résultat ne peut être obtenu si notre population se permet de détruire sans merci le gibier de nos forêts et le poisson de nos beaux lacs et de nos rivières.

Il n'y a pas de raison pour que Québec ne devienne le paradis des chasseurs et des pêcheurs.

Le gouvernement est déterminé à faire tout ce qui est nécessaire pour obtenir la conservation et la protection du gibier et du poisson, mais il nous faut l'assistance et la coopération de chaque citoyen de cette province.

Que le cultivateur, le colon, l'homme des villes et l'homme de la campagne comprennent l'immense valeur économique que constitue pour notre pays la conservation du poisson et du gibier. Dans le travail important que poursuit mon département, je compte sur le concours généreux et la coopération de tout citoyen de cette province.

Que la fête de ce soir soit le commencement d'une ère nouvelle et le point de départ d'une grande campagne d'éducation pour la conservation et la protection de notre gibier et de notre poisson.

VOLAILLES ABATTUES

C'est le temps d'expédier vos volailles pour bénéficier des hauts prix qui sont offerts.

Demande très forte.---Prix avantageux

Assurez-vous des plus hauts prix du marché en expédiant à la

COOPERATIVE FEDEREE DE Québec

130 St-Paul Est

MONTREAL, P. Q.

FONDEE EN 1866

L'Imprimerie d'Arthabaska Inc.

PROPRIÉTAIRE DE LA

LIBRAIRIE de "L'UNION"

—ooo ARTHABASKA ooo—

Cadres,

Moulures,

Miroirs,

Vitres,

Etc.

Etc.

SPECIALITÉ :

Cadres faits sur commande au plus bas prix du marché.

LA PLUS GRANDE VARIÉTÉ

DE MOULURES A CADRES...

Demandez nos prix pour

VITRES ET IMAGES DE

TOUTES GRANDEURS

GROS ET DETAIL.

ARTHABASKA,

P. Q.

Enveloppes ! Enveloppes !

200,000

¶ Nous avons fini de vendre les 200,000 Enveloppes que nous avions en stock il y a quatre mois. Mais nous venons d'en recevoir un autre 200,000 que nous sommes en mesure de vendre à des prix réellement avantageux. Les marchands, en achetant ici leurs enveloppes, épargneraient d'abord les frais de transport, et bénéficieraient de PRIX exceptionnels.

ACHETEZ VOS ENVELOPPES

—A LA—

LIBRAIRIE DE "L'UNION"

ARTHABASKA, P. Q.



Le train idéal pour l'homme d'affaires. Toute la matinée pour les affaires soit à Montréal, soit à Toronto, avant le départ.

L'Aménagement le plus confortable. Wagon-salon-observatoire (avec radio), wagon-restaurant et voitures de première entre Montréal et Toronto. Wagon-lits modéré direct entre Montréal et Chicago.

Tous les trains sont à l'heure normale de l'est

INTER-CITY LIMITED

entre

MONTREAL et TORONTO

Quitte Montreal à midi et 30
Arrive à Toronto à 8h30 du soir

Bureau de l'Agent
A PELLETIER, Victoriaville

CANADIAN NATIONAL

Nous avons reçu à notre Librairie un assortiment, dans toutes les couleurs, de Savon "Sunset", que nous vendrons au prix de 15 cents le morceau.

Vous pouvez teindre coton, soie et laine avec ce savon.

DAMES demandées pour couture légère, chez elles ; travail de loisir ou permanent. Bon salaire. Travail envoyé à n'importe quel endroit. Frais payés. Timbres pour détails. NATIONAL MANUFACTURING Co., Montréal.